N° 235 Juillet / Août 2022 - 150 DA

INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

www.lactuel.dz

Relance économique en Algérie

Faire feu de tout bois !

Diversifier l'économie algérienne en réduisant sa dépendance aux revenus des hydrocarbures en mettant le paquet sur la promotion des exportations hors-hydrocarbures.

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

www.lactuel.dz

Édito

« Le disque est rayé ! »

Loin de nous l'idée de jeter tout discrédit sur les respectables personnes des ministres de l'Intérieur et du Tourisme par rapport à toutes les promesses faites à la veille du lancement de la saison estivale 2022, car la vérité est qu'au niveau de nos plages, les scénarios catastrophes se suivent et se ressemblent chaque année. Leur emboîtant le pas, certains walis se sont même engagés à mobiliser tous les moyens nécessaires pour accueillir les estivants et remédier aux insuffisances enregistrées au cours des années écoulées.

A première vue, en ce début de vacances, les Algériens sont malheureusement loin de prétendre à un été comme au bon vieux temps. En témoignent les mauvaises nouvelles qui défilent sur les réseaux sociaux ces dernières semaines, dont des actes d'une rare violence survenus sur certaines plages du pays. En effet, la mafia des plages (parkingueurs et plagistes) ne meurt jamais dans ce pays quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse pour assurer la sécurité et la quiétude des vacanciers. Hélas, le phénomène de l'insécurité en bord de mer *« renaît de ses cendres »* à chaque saison estivale, mais là où le bât blesse, c'est que personne de nos décideurs n'a trouvé la solution miracle afin de *« gommer »* à tout jamais cette tache noire qui demeure au jour d'aujourd'hui indélébile.

Et comme pour narguer l'autorité publique, les racketteurs reviennent à la charge encore plus déterminés d'année en année, faisant fi de la réglementation en vigueur, loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales et d'exploitation touristiques des plages qui stipule, précisément, *« l'obligation d'appliquer le principe de gratuité de l'accès aux plages »*. In fine, les risques d'une altercation entre des vacanciers et les squatteurs des plages sont monnaie courante voire tournent parfois au drame (assassinat), comme ce fut le cas dans les wilayas de Tizi-Ouzou en 2016 et Béjaïa en 2018, pour ne citer que ces deux exemples■

L. K.

Vu ailleurs... en images

CAMBODGE : Le train de bambou, démontable et remontable en quelques minutes

Également appelé Norry, ce train, utilisé dans l'ouest du Cambodge, est constitué d'une plateforme en bambou, qui était au départ propulsée sur des rails par de simples perches. Aujourd'hui, ces perches ont été largement remplacées par des moteurs de bateaux, qui permettent de transporter près de quinze personnes à une vitesse de 30 km/h. Mais la particularité la plus amusante de ces trains est sans doute celle d'être démontables et remontables en quelques minutes pour pouvoir croiser (ou plutôt laisser la place !) un autre Norry sur les voies uniques !

JAPON : La taverne Kayabukiya, des macaques pour faire le service

La taverne Kayabukiya est un restaurant japonais de style traditionnel, situé dans la ville d' Utsunomiya , au nord de Tokyo, au Japon. Le propriétaire de la taverne, Kaoru Otsuka, possède deux singes macaques de compagnie qui sont actuellement employés pour travailler sur place. Le premier singe appelé Yat-chan, âgé de douze ans, vêtu d'une chemise et d'un short, prend les commandes de boissons des clients. Le plus jeune macaque, nommé Fuku-chan, a actuellement quatre ans et a pour tâche principale d'apporter aux participants des serviettes chaudes pour se laver les mains avant de commander des boissons.

NOUVELLE ZÉLANDE - FIDJI : Laucala Island Resort, luxe et prestige assurés

L'archipel des Fidji est déjà, de base, une destination prisée des porte-feuilles bien fournis. On y trouve le Laucala Island Resort : son complexe hôtelier le plus prestigieux et exclusif. En effet, aucune réservation possible

FRANCE, La Caverne aux livres : Une librairie dans un wagon de 1930

Dans un ancien hall aux marchandises à Auvers-sur-Oise (Val d' Oise) se trouvent garés, depuis plus de trente ans, des wagons de la SNCF. Parmi ces reliquats, on peut déceler une librairie appelée La Caverne aux livres. Tenue depuis plus de trente ans par la famille Ferry, la caverne aux livres a été rachetée en 2017 par la mairie. S'en suit une série de travaux et de rénovations permettant davantage de visibilité et d'attractivité. La librairie, essentiellement composée de livres d'occasion, est aujourd'hui toujours en activité.

MEXIQUE : La plage secrète des îles Marieta

Située dans une sorte de cratère à ciel ouvert et baignée de soleil, cette plage sur les îles Marieta est artificielle et a été créée par l'explosion d'une bombe qui aurait explosé par erreur à cet endroit lors d'essais militaires du siècle passé. En effet, les îles Marieta (Islas Marietas en espagnol) est une ancienne zone militaire devenue un parc national marin.

en direct. Ses villas luxueuses sont le privilège des amis du propriétaire, Dietrick Mateschitz. Si, toutefois, vous obtenez le précieux passe-droit, il vous faudra encore débourser jusqu'à 45.000 $ pour une nuit. Néanmoins, le cadre luxuriant, intimiste et secret justifie le prix. Plantations de noix de coco, cascades bleu vif, jungle abondante, aménagements éblouissants en matériaux bruts…

GÉORGIE : Un pont suspendu au-dessus d'un canyon

Les images donnent le vertige. Un pont suspendu impressionnant a été inauguré le 14 juin dernier en Géorgie, dans la réserve naturelle de Tsalka. Il surplombe le canyon de Dashbashi, un lieu très prisé des touristes. Ce pont de verre mesure 240 mètres et une structure en forme de diamant a été installée au milieu de l'ouvrage. Cette dernière offre aux visiteurs une vue spectaculaire à 360 degrés sur les cascades et les grottes du site. Le tout à environ 280 mètres au-dessus du sol.

SOMMAIRE n° 235 - Juillet/Août 2022

EDITO

« Le disque est rayé ! »

A première vue, en ce début de vacances, les Algériens sont malheureusement loin de prétendre à un été comme au bon vieux temps. En témoignent les mauvaises nouvelles qui défilent sur les réseaux sociaux ces dernières semaines, dont des actes d'une rare violence survenus sur certaines plages du pays■

8 Construire l'entreprise et construire le pays
L'Algérie peut devenir un pays développé en 2040

10 Mercuriale des fruits et légumes
La flambée est partie pour durer

14 Relance post-Covid-19
Le retour en force de l'Algérie ?

16 Relance économique post-Covid en Algérie
Faire feu de tout bois !

20 Exportations hors hydrocarbures
Deux milliards de dollars d'exportation pour 2022

22 Algérie-OMC
Est-ce une affaire de volonté politique ?

26 Industrie papetière
Une crise peut en cacher une autre

28 Industrie pharmaceutique
L'Algérie futur hub pharmaceutique ?

30 Avant-projet de révision de la loi sur la monnaie et le crédit
Le temps joue en défaveur des grands objectifs économiques

34 Crédits d'exploitation
Un appui certain pour les PME

36 Nucléaire
La flotte sous la menace d'effondrement d'ici 2030

38 Développement de l'agriculture saharienne
Les investisseurs américains de plus en plus intéressés

40 Assurances et assistance voyage
Voyagez l'esprit tranquille !

42 Interview de Doria Tounsi, co-fondatrice de la start-up Shédio :
« Nous offrons aux touristes une approche plus actuelle et plus in »

44 Développement touristique
L'Algérie « dégaine » la carte Oran !

48 Développement du tourisme en Algérie
Les banques s'impliquent davantage

50 Compagnies nationales des transports aérien et maritime
La concurrence arrive !

52 Relations algéro-espagnoles
Quelles conséquences sur les contrats en cours ?

54 53e édition de la Foire internationale d'Alger
Le vrai sens d'une exposition internationale

56 Sanctions économiques contre la Russie
Un premier bilan en demi-teinte

58 **Portrait :** Sid Ahmed Ferroukhi
Un long et riche parcours politique

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.lactuel.dz
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI
Rédaction :
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
HAMID MERZOUK
FOUAD IRNATENE

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Juillet / Août 2022

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Construire l'entreprise et construire le pays

L'Algérie peut devenir un pays développé en 2040

Persévérance. Le problème essentiel de l'économie est qu'elle n'est pas gérée, ou plutôt qu'elle est gérée de manière incohérente. Même si souvent bien intentionnés, les départements de l'Etat, fonctionnant en silos, sans coordination, émettent des règles qui se contredisent et jettent le trouble chez les acteurs économiques.

L'Algérie possède toutes les capacités humaines et matérielles pour entrer d'ici 20 ans dans le cercle des pays dits développés. Ce n'est pas un vœu pieux ou une utopie. Taïeb Hafsi, titulaire en management stratégique international des organisations à l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, le croit dure comme fer, puisque c'est un challenge qui incombe à notre pays de relever. A la faveur de son intervention lors du colloque ayant pour thème : *« Construire l'entreprise et construire le pays »*, organisé en juin dernier à Alger, l'universitaire n'a pas manqué de mettre en exergue les points marquants de son argumentation basée sur trois aspects clés, à savoir : les enjeux de la gouvernance d'entreprise dans un environnement où l'État joue un rôle central, la présentation de deux modèles de success story, l'un national (Red Med) et l'autre international (Ali Baba), et, enfin, le succès face aux géants, ou la position concurrentielle la plus appropriée pour les entreprises pour construire le pays.

Plaidoyer pour la mise en œuvre d'une démarche « pragmatique » dans le cadre d'une vision à l'horizon 2040

L'organisation de cet important rendez-vous auquel ont pris part une pléiade de personnalités du monde de l'entreprise publique et privée et de multinationales, des responsables d'institutions et d'organismes publics ainsi que des économistes de divers horizons est tombée à point nommé avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'investissement. Pour le professeur Hafsi, qui a abordé sa conférence par une analyse de la situation économique du pays, il est arrivé au constat selon lequel il existe un vaste fossé entre la parole des décideurs et la réalité du terrain parlant du développement économique (foncier industriel, autorisations d'activité, subventions et aides à la compétitivité, encouragement de l'investissement).

Il a déclaré à cet effet que *« la situation économique algérienne est paradoxale. Elle est à la fois problématique et encourageante. Le problème essentiel de l'économie est qu'elle n'est pas gérée, ou plutôt qu'elle est gérée de manière incohérente. Même si souvent bien intentionnés, les départements de l'Etat fonctionnant en silos, sans coordination, émettent des règles qui se contredisent et jettent le trouble chez les acteurs économiques »*. Pour l'orateur, les grandes difficultés de l'Algérie viennent surtout de sa *« gouvernance défaillante qui a provoqué des décisions opportunistes et populistes et empêche l'amorce d'un développement économique raisonnable »*.

« Les nuisances bureaucratiques sont des freins importants. La plupart des problèmes pour l'économie sont de

natures institutionnelles et organisationnelles », a encore souligné le Pr Hafsi mais non sans ajouter que pour encourager le développement, *« il faut agir sur les institutions et les structures »*. Cependant, il relève qu'il existe *« de nombreuses entreprises de qualité, avec un mode de management adapté, ouvert sur l'expérience universelle mais aussi sur les valeurs locales »*. *« Il y a une créativité entrepreneuriale émergente importante »*, a-t-il remarqué au passage.

« L'Algérie peut prétendre à la réalisation d'une production intérieure brute correspondant à 75% de la moyenne européenne en utilisant deux plates-formes de classe mondiale : l'énergie renouvelable et la logistique, avec des industries de bas de gamme technologique florissante, des industries de haut de gamme en forte croissance et avec une agriculture moderne qui devra permettre la satisfaction à hauteur de 70% des besoins alimentaires de base du pays », telle est la vision globale de l'Algérie de 2040, d'après Taieb Hafsi. Pour ce faire, il est primordial de se faire accompagner par des valeurs chères à la population algérienne, à savoir la justice et la fraternité qui d'ailleurs devraient être *« sacralisées »* et érigées en *« grands principes »* de la Nation. Il faut également engager une réflexion sur la mise en place d'une structure économique qui simplifie les procédures et s'appuie sur une véritable décentralisation comme système de gouvernance ce qui constitue, en outre, une nécessité absolue, a-t-il cité, entre autres.

Poursuivant sa plaidoirie le professeur a vivement incité les décideurs à encourager davantage les autorités des régions et les entreprises à prendre des initiatives, mais aussi au renforcement des centres de réflexion et de recherche au sein des institutions de l'État et à l'orientation des entreprises publiques vers des monopoles naturels et des industries émergentes, ainsi qu'à la réduction du soutien des prix des produits de première nécessité. Sur un autre chapitre, M. Hafsi a suggéré la création d'un corps de justice spécialisé en économie et l'enseignement de la matière économique à grande échelle à travers, notamment, les écoles et les médias.

Dans ce cadre, il se dit convaincu que la réforme de la structure économique est la locomotive de toutes les réformes, se référant l'expérience très réussie de la Chine qui a été menée depuis les années 70, qu'il a qualifiée à ce propos de *« miracle »*. Par ailleurs, en réponse à un participant à ce colloque sur l'intégration économique des pays du Grand Maghreb arabe, Hafsi a défendu le mode d'organisation économique de cet espace d'où l'énorme intérêt pour l'ensemble des pays de la région de consolider le rôle de ce *« patrimoine »* pour faire face à la conjoncture géopolitique qui caractérise actuellement le monde.

A. K.

TOP

20,5%

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a dégagé un résultat net de plus de 5 milliards de dinars en 2021, en hausse de 20,5% par rapport à 2020.

FLOP

Baisse du flux des IDE vers l'Algérie

Le flux des IDE vers l'Algérie a accusé une baisse l'année dernière, atteignant 870 millions contre 1,14 milliard de dollars en 2020.

PHRASE DU MOIS

Mohamed ARKAB, ministre de l'Energie et des Mines :

« Les exportations de GNL devraient atteindre 22 millions de mètres cubes cette année. »

Mercuriale des fruits et légumes

La flambée est partie pour durer

Inquiétudes. Selon le dernier rapport annuel de la Banque mondiale publié en mai dernier, les prix des matières premières devraient rester à des niveaux élevés jusqu'à la fin 2024. Cette hausse des cours, qui touche toutes les ressources, s'accompagne d'une augmentation des coûts d'extraction et de production des matières premières.

Tout est relatif lorsqu'il s'agit d'économie mondiale. L'Algérie, dont beaucoup d'activités de productions agricoles et d'élevage sont souvent dépendantes en grande partie de la matière première de l'étranger, n'est pas épargnée par les retombées négatives de la nouvelle donne du marché international. Au sortir de la crise sanitaire qui a frappé de plein fouet les économies les plus vulnérables, c'est au tour de la guerre en Ukraine de faire des siennes. Il va sans dire que le conflit actuel en Ukraine, qui d'ailleurs s'est bien installé, est bien parti pour durer. Pis encore, il ne va pas cesser d'exacerber la tension sur les prix des matières premières au niveau mondial. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des Algériens. Malgré un semblant d'accalmie du marché ces derniers temps boostée par l'entrée en production des produits de la haute saison agricole, le phénomène de la hausse des prix des intrants agricoles importés reste en embuscade, puisque qui dit augmentation des charges de production dit aussi augmentation du prix de vente au consommateur.

Les subventions pour amortir les dégâts

C'est connu. L'Algérie tire bien son épingle du jeu par rapport aux effets de la flambée des prix d'importations des matières premières grâce aux différents dispositifs de subventions des produits de large consommation, dont, essentiellement, les céréales, l'huile et le lait. Toutefois, il n'en demeure pas moins que sur un autre volet, la mercuriale des fruits et légumes nous a habitués ces derniers mois à prendre notre mal en patience. Ce ne sont guère les marchés éphémères de la rahma ou une saison de surproduction de produits agricoles qui vont soulager le portefeuille des chefs de ménage, notamment ceux à faible revenu. Le problème est beaucoup plus profond d'où une analyse sérieuse des tenants et aboutissants de la cherté des produits agricoles durant toute l'année. Le temps des débats stériles est révolu et personne n'est dupe pour croire aux arguments des pouvoirs publics s'agissant de la cherté des produits agricoles alors que les prix de ces derniers n'ont jamais connu de stabilité l'espace de quelques jours.

Les choses étant ainsi, qu'en est-il des mesures d'urgence qui ont été mises en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en début de cette campagne agricole au profit des agriculteurs de différentes filières suite à la hausse des prix des intrants agricoles sur le marché international ? Vraisemblablement, depuis cette annonce, certains experts du domaine n'ont pas mesuré l'impact de ces décisions sur la mercuriale des fruits et légumes, sachant que des contraintes *« structurelles »* ont rendu sans effet de telles mesures sur les prix des produits agricoles. A ce propos, ils sont catégoriques en déclarant que *« sans levée de ces entraves, la subvention des intrants seule ne sera qu'une solution de replâtrage d'urgence, dont l'effet souhaité ne sera que dérisoire »*. Concernant les contraintes structurelles en question, nos interlocuteurs nous ont renvoyés à un autre sujet de débat.

Matières premières : la hausse des prix va durer encore

Selon le dernier rapport annuel de la Banque mondiale publié en mai dernier, les prix des matières premières devraient rester à des niveaux élevés jusqu'à la fin 2024. Cette hausse des cours qui touche toutes les ressources s'accompagne d'une augmentation des coûts d'extraction et de production des matières premières. D'après les prévisions de la Banque mondiale, la hausse des prix des matières premières devrait s'installer dans la durée, jusqu'à la fin de l'année 2024. Ainsi, l'Institution prévoit une hausse de 50% sur un an des prix de l'énergie. En Europe, le prix du gaz va être multiplié par 2 en 2022 par rapport à l'année précédente, et l'augmentation des prix du charbon atteindra 80%.

Le prix du baril de Brent devrait être en moyenne de 100 dollars sur l'ensemble de l'année 2022. Aucune baisse n'est à attendre avant 2023. Tous produits confondus, la hausse des prix agricoles devrait s'élever à 18%, principalement en raison de l'augmentation des prix du blé et du maïs. Une hausse de 40% est attendue du côté de la tonne de blé, qui devrait atteindre cette année le prix record de 450 dollars. Il y a 2 ans, la tonne de blé se vendait en moyenne 232 dollars. Par ailleurs, les coûts de production et d'extraction des matières premières demeurent aussi en hausse.

Selon la Banque mondiale, si la hausse des prix des matières premières est amenée à se prolonger jusqu'en 2024, c'est en partie parce que toutes les ressources sont concernées. Par conséquent, il est impossible de remédier à la situation en remplaçant des matières premières par d'autres moins coûteuses. De plus, comme le rappelle l'Institution, la hausse des prix des matières premières entraîne mécaniquement une augmentation des coûts de production, répercutée sur les prix alimentaires. En effet, plus le pétrole coûte cher, plus le budget réservé au diesel utilisé pour les machines agricoles est important. Quant au gaz, ingrédient de base des engrais azotés, sa hausse impacte forcément le prix des fertilisants. Idem du côté des métaux, dont les coûts d'extraction et de production augmentent à mesure que montent les prix de l'énergie. Par exemple, la fabrication de l'aluminium est très énergivore. En Europe, il faut 15,5 MWh pour produire 1 tonne d'aluminium, or les prix de l'électricité augmentent eux aussi. D'autre part, il faut savoir que les coûts de production sont impactés autrement par la hausse générale des salaires, du transport, du stockage et des taux d'intérêt.

Pour la Banque mondiale, les mesures prises par les Gouvernements pour compenser ces hausses de prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens ne sont pas pertinentes. Selon l'Institution, diminuer les taxes ou subventionner certaines ressources, comme l'a fait le Gouvernement français avec le carburant, ne bénéficierait pas aux *« plus vulnérables »*, et pourrait même produire l'effet inverse en *« augmentant la demande en énergie »*.

D'un autre côté, face à l'augmentation importante des coûts de la logistique et des intrants, le secteur mondial des fruits et légumes est très inquiet. Aujourd'hui, l'inquiétude gagne du terrain, notamment en raison des nombreuses augmentations de coûts, de 150 à 400% pour les conteneurs, jusqu'à 80% pour le fret aérien et jusqu'à 100% pour l'engrais.

Des tentatives pour stabiliser la mercuriale

Pour le secteur des fruits et légumes, il est urgent que les autorités publiques et les institutions techniques de l'agriculture et du commerce initient des solutions pour stabiliser le secteur afin d'atténuer l'impact de la flambée des prix. Au niveau de notre pays, après avoir constaté que le Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) a montré ses limites et s'est révélé inefficace, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un nouveau dispositif, notamment la pomme de terre. Pour ce faire, une convention spécifique a été signée le 4 juillet courant entre le Groupe de valorisation des produits agricoles (Gvapro) et l'Agence nationale d'appui et du développement de l'entrepreneuriat (Anade), a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Les deux parties s'engagent, aux termes de cette convention, à assurer un accompagnement et un appui technique aux porteurs de projets dans le domaine du développement des filières de production agricole et de la valorisation des produits et sous-produits agricoles. La mise en œuvre du nouveau dispositif de régulation des produits agricoles de large consommation offre, ainsi, aux jeunes entrepreneurs des opportunités pour intégrer ce dispositif et participer à l'approvisionnement du marché avec une vente directe au consommateur, notamment dans les grands centres urbains.

Ce nouveau dispositif permettra à ces micro-entreprises de contribuer également à la stabilité des prix des divers produits agricoles■

A. A.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
e-mail: info@caat.dz **www.caat.dz**

Relance post-Covid-19

Le retour en force de l'Algérie ?

Optimisme. A la faveur d'une nouvelle loi sur l'investissement pour le moins rassurante, le Gouvernement semble détenir un argument solide pour capter les Investissements directs étrangers hautement nécessaires en cette période de relance post-Covid-19.

« *L'Algérie offre toutes les conditions de réussite des investissements et de partenariats.* » Ces mots du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, prononcés à l'ouverture du Forum d'affaires algéro-égyptien, témoignent de la détermination des pouvoirs publics à restituer à la destination Algérie, en termes d'investissements, ses lettres de noblesse. En effet, notre pays enregistre une effervescence d'échange de visites au plus haut niveau, avec à la clé des promesses et des engagements des partenaires d'investir davantage pour certains, et de faire leur come-back, après une longue absence, pour d'autres.

A la faveur d'une nouvelle loi sur l'investissement pour le moins rassurante, le Gouvernement semble détenir un argument solide pour capter les Investissements directs étrangers hautement nécessaires en cette période de relance post-Covid-19. Avec nombre de secteurs qui ont enregistré des croissances positives, l'Algérie peut bien négocier cette phase décisive pour repartir sur des bases économiques solides, mais aussi pour résister à la concurrence qui bat son plein à l'échelle mondiale. Outre ce texte qui compte révolutionner l'investissement tant sur le plan interne qu'externe, l'Algérie, de l'avis des experts, dispose de nombre d'avantages comparatifs à faire valoir dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, notamment dans des créneaux comme le ciment, l'électroménager, la pétrochimie, l'agriculture, l'énergie... Toutefois, pour éviter de rééditer la mauvaise expérience de la Zone de libre-échange arabe, les responsables algériens doivent en urgence prendre des mesures pour la réhabilitation des entreprises et promouvoir la compétitivité. Ce n'est pas tout.

La balance commerciale, et c'est une première depuis 2014, est à nouveau positive. S'y ajoutent des prix de pétrole qui demeurent élevés. Une situation dont le Gouvernement devra en tirer profit. Dans ce registre, le ministre de la Transition énergétique n'est pas passé par trente-six chemins pour affirmer que l'Algérie *« jouera un rôle axial dans l'exportation de l'hydrogène en Europe à des prix concurrentiels, compte tenu des capacités importantes dont on dispose en matière de cette énergie propre »*. Cet optimisme officiel l'est aussi chez les experts. L'éminent spécialiste en management Taieb Hafsi n'écarte pas le scénario de voir l'Algérie classée pays développé à l'horizon 2040.

A cette échéance, le pays atteindra *« une production intérieure brute correspondant à 75% de la moyenne européenne en utilisant deux plates-formes de classe mondiale : l'énergie renouvelable et la logistique, avec des industries de bas de gamme technologique florissante, des industries de haut de gamme en forte croissance et avec*

une agriculture moderne qui satisfait 70% des besoins alimentaires de base du pays ».

L'Algérie jouera également *« un rôle de premier plan comme intermédiaire entre les économies européennes et africaines »* et *« sera un pays méritocratique mettant l'accent sur l'éducation et la santé du citoyen moyen, valorisant la liberté d'entreprendre et l'encouragement des initiatives économiques par les entreprises et les citoyens »*. Quant aux experts du Centre d'action et de réflexion pour l'entreprise, ils estiment que *« notre pays gagnerait à renouer, dans un bref délai, le dialogue avec l'instance de l'OMC et ses pays membres, relancer son processus de négociation et travailler à la recherche sérieuse d'un compromis lui permettant d'accéder au statut de membre à part entière ».*

L'adhésion à l'OMC, selon l'analyse du Care, demeure *« la voie la plus indiquée pour assainir une fois pour toutes cette question récurrente du climat des affaires et de l'investissement dans notre pays »*. Dans ses conclusions, le Care affirme qu'une entrée dans l'OMC *« permettra de surmonter une fois pour toutes cet obstacle lancinant du climat des affaires et de l'investissement qui agite le débat économique interne depuis une trentaine d'années. En tout état de cause, c'est la voie incontournable pour permettre à notre pays d'exploiter pleinement son immense potentiel d'attraction des IDE ».*

Si l'Algérie reste sur une bonne dynamique et que les perspectives annoncent un retour d'IDE, d'autres dossiers, et non des moindres, sont sur la table du staff gouvernemental. Il s'agit, entre autres, de la valeur de la monnaie nationale qui se déprécie de façon inquiétante, la dynamisation du marché boursier, la gouvernance des entreprises publiques et la réforme bancaire. Encore un chemin à parcourir…

H. M.

Relance économique post-Covid en Algérie

Faire feu de tout bois !

Croissance. Le rapport OBG indique que l'Algérie a un potentiel d'exportation inexploité estimé à 452 millions de dollars en urée, 154 millions de dollars en ammoniac anhydre, 93 millions de dollars en dattes, 75 millions de dollars en sucre de canne et de betterave et 59 millions de dollars en gaz rares.

Pratiquement deux ans après que les effets de la pandémie de coronavirus aient frappé l'économie mondiale et nationale tel un tsunami déferlant une île, l'heure est à la relance depuis quelques mois. L'Algérie devient alors un cas d'étude pour les experts du Cabinet Oxford Business Group (OBG). Le think-tank britannique a récemment publié un rapport intitulé *« Algeria, economic recovery and export diversification »*.

Le document tente d'analyser les perspectives de croissance du pays et d'appréhender la progression des efforts de diversification économique, notamment en matière d'exportations. L'objectif est de diversifier l'économie algérienne en réduisant sa dépendance des revenus des hydrocarbures et des importations, en mettant le paquet sur la promotion des exportations hors-hydrocarbures. L'agriculture, l'industrie agroalimentaire, l'industrie

pharmaceutique, les mines, les matières premières, les services ou encore les start-up... La recette algérienne est simple : produire localement, coûte que coûte, afin de dégager des excédents à l'export et gagner de nouvelles parts de marché, notamment en Afrique. Selon les chiffres officiels du ministère du Commerce, l'Algérie a réalisé le chiffre de 4 milliards de dollars d'exportations hors-hydrocarbures en 2021 et espère atteindre 7 milliards de dollars en 2022.

Le rapport revient en détail sur les efforts déployés dans un objectif de reprise économique, insistant, entre autres, sur le cadre réglementaire en vigueur, les investissements à destination du développement du capital humain, le soutien aux PME et les mesures visant à incorporer davantage les activités de l'économie informelle dans l'économie formelle ou encore la politique de digitalisation. Le secteur de l'industrie, qui contribue actuellement à 5% du PIB algérien et présente un fort potentiel de croissance, occupe une place de choix dans ce rapport, ainsi que les exportations qui en découlent.

En effet, la diversification de l'économie figure en tête des préoccupations de l'Algérie depuis plusieurs années. La transition engagée à l'échelle mondiale vers une économie bas carbone se traduit par une accélération des mesures adoptées afin de développer d'autres secteurs. Le rapport d'OBG identifie les segments industriels à fort potentiel de croissance, tels que les engrais, l'agro-industrie ou le ciment, illustrant son analyse de nombreux chiffres et graphiques, dans un format clair et accessible.

Le développement d'une industrie à plus forte valeur ajoutée et l'essor récent du secteur manufacturier, notamment dans les segments électronique et électroménager sont particulièrement identifiés dans le rapport.

Interrogé dans le cadre du rapport, le P.-dg de la compagnie Bomare, Ali Boumediène, a affiché tout son optimisme quant aux perspectives de diversification de l'économie algérienne : *« L'Algérie dispose de nombreux avantages compétitifs qui la placent en bonne position pour exporter une gamme de produits variés vers les marchés européens. Tout d'abord, sa proximité géographique avec l'Europe. Si un composant ou un produit fabriqué dans un pays plus lointain, tel que la Chine, peut mettre des semaines à atteindre l'Europe, pour un coût de plusieurs milliers de dollars, l'Algérie peut le fournir plus rapidement et à moindre coût grâce à son emplacement et à des liaisons de transport fiables »*, a-t-il expliqué, ajoutant que *« la proximité de l'Algérie présente également des avantages environnementaux non négligeables ».*

Diversifier les sources de revenus

Le rapport OBG indique que l'Algérie a un potentiel d'exportation inexploité estimé à 452 millions de dollars en urée, 154 millions de dollars en ammoniac anhydre, 93 millions de dollars en dattes, 75 millions de dollars en sucre de canne et de betterave et 59 millions de dollars en gaz rares. L'actuel plan d'action gouvernemental, publié en septembre 2021, décrit les secteurs de croissance cibles pour le programme de diversification du pays. Les autorités visent à transformer plus de 50% des ressources naturelles de l'Algérie (contre 30% actuellement) pour métamorphoser le pays en un exportateur de produits transformés avec en prime, de la technologie et une plus grande valeur ajoutée. L'accent sera mis principalement sur la pétrochimie, la synthèse fibres, engrais, fer et acier, aluminium et hydraulique classeurs. Le pays envisage également de lancer un programme pluriannuel de recherche minière afin d'étudier la valeur industrielle des ressources minérales, notamment des phosphates et zinc intégrés, dont les premiers contrats ont été passés avec des partenaires chinois. A noter que l'Allemagne a, elle aussi, montré un réel intérêt au secteur minier national. Fin mai dernier, une délégation d'entreprises a effectué une mission d'affaires à l'est du pays pour examiner de plus près quelques gisements, en partenariat avec l'agence nationale Manal et la Chambre de commerce allemande en Algérie, AHK Algérie.

D'autre part, le document publié par OBG souligne la volonté de l'Algérie d'aborder les goulots d'étranglement dans la mécanique, l'électronique et la fabrication d'appareils électroménagers qui, selon les rédacteurs, sera également une priorité politique, avec une attention particulière accordée à des segments industriels *« sous-développés »*, y compris les TIC, produits pharmaceutiques et fabrication automobile. Les efforts de développement cibleront également l'agriculture, l'agro-industrie et la pêche, alors que le pays s'efforce d'atteindre des gains de productivité agricole dans les domaines hautement stratégiques et industriels comme les céréales, le colza, le maïs et la betterave à sucre.

Sur le plan juridique, le rapport revient sur l'abrogation de la loi 51/49, considérée comme un frein à la promotion des investissements étrangers. *« Les récentes réformes devraient renforcer la notoriété de l'Algérie et protéger les investisseurs minoritaires »*, indique le document. Cependant, les exigences de garantie pour les prêts bancaires sont pointées du doigt comme étant *« un autre*

obstacle majeur, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. » Dans le même temps, les progrès récents dans l'amélioration de l'infrastructure des services électroniques ainsi que la numérisation progressive des services administratifs sont des démarches saluées, en attendant leur extension à d'autres domaines comme les paiements et déclarations d'impôts électroniques ou encore les dépôts et procédures judiciaires. Les efforts de l'Algérie en matière de digitalisation sont perçus comme une stratégie de transition vers une économie numérique, susceptible de faciliter la création d'un certain nombre d'entreprises innovantes proposant des produits et solutions, notamment à travers les fonds de financements des start-up, à l'image de ASF (Algeria Start-up Fund), par exemple.

Faire la part belle à l'industrie

Le secteur industriel en Algérie représente environ 5% du PIB national, ce qui laisse présager d'importantes possibilités d'expansion. Au sein des exportations, la part de l'industrie et de l'agriculture représente moins de 10%. Le rapport OBG note que les principales exportations de biens industriels sont les produits sidérurgiques, électroménagers, turbines à gaz, pièces d'avions, divers types de moteurs et autres machines. Bien qu'il représente une part relativement faible du PIB et des exportations, le secteur manufacturier a affiché une croissance régulière, en expansion de 4% par an entre 2017 et 2021, grâce à des coûts énergétiques et salariaux compétitifs. OBG précise, par ailleurs, que le pays est bien positionné pour tirer profit du potentiel de ces secteurs, en vue d'une accélération de la croissance et de la création d'emplois.

En ce qui concerne les segments affichant les meilleurs taux de croissance, le rapport OBG précise que le ciment (45 millions de tonnes produits et 6 millions de tonnes de clinker exportés à l'horizon 2025), l'agroalimentaire (120 projets d'investissements approuvés par ODAS entre mars et novembre 2021) et les fertilisants et engrais (8e exportateur mondial et 808 millions de dollars d'engrais azotés exportés en 2020), sont les plus importants.

Enfin, le rapport met en relief, entre autres, les efforts de l'Algérie en matière de promotion de l'énergie verte. L'engagement du pays pour le développement durable a commencé avec la signature de mesures essentielles dont la Stratégie nationale pour l'environnement, le PNAE-DD et les programmes pour transition vers les énergies renouvelables. Dans le cadre de sa transition énergétique nationale et de son efficacité stratégique, le rapport précise que le Gouvernement algérien cherche à assurer des investissements et attirer des partenaires technologiques dans les énergies renouvelables, avec une croissance ciblée dans le solaire, l'éolien, la biomasse, la géothermique et l'hydroélectrique.

L'Algérie vise, en outre, à atteindre 15.000 MW d'électricité. Avec un potentiel annuel estimé à 14 TW, l'Algérie vise à couvrir 30 à 40% de la consommation domestique globale d'électricité, à partir d'énergie solaire d'ici 2030. De plus, le potentiel en matière d'hydrogène vert et bleu est également signalé, tant l'intérêt de certains pays pour cette source inestimable d'énergie, à l'instar de l'Allemagne, est devenu grand depuis le début du conflit russo-ukrainien. La stratégie de l'Algérie à cet égard sera de générer 25 GW d'électricité de l'hydrogène vert et bleu d'ici 2050, en ciblant des exportations vers l'Europe d'ici 2030.

Hormis une série de recommandations adressées à l'attention de l'Algérie, le rapport est conclu par un clin d'œil aux nouveaux mécanismes intégrés du commerce africain, qui devraient aider l'Algérie à s'internationaliser davantage par le biais de ses produits et entreprises. A leur tête, figure la Zone de libre-échange Zlecaf. Selon les auteurs, celle-ci devrait contribuer à booster sérieusement le volume des échanges intercontinentaux pour booster les échanges commerciaux à hauteur de 110% et porter les revenus de l'Afrique à environ 450 milliards de dollars en 2035, notamment à travers le chamboulement des chaînes de valeur au niveau mondial.

L'autre point de vue à retenir est celui des efforts de l'Algérie en vue d'une intégration prochaine et rapide des circuits commerciaux et financiers informels, perçus comme des véritables sangsues économiques, notamment au détriment du secteur bancaire. Le tout adossé à la promotion de l'entrepreneuriat, en faveur du développement du tissu des PME■

K. B.

SAFEX PUB

Exportations hors hydrocarbures

Deux milliards de dollars d'exportation pour 2022

Embellie. Cette évolution de l'exportation hors hydrocarbures, qui s'est toujours chiffrée à des millions de dollars, semble marquer un nouveau cap pour l'Algérie qui a déjà affiché une nette volonté de réduire sa facture d'importation, contre une augmentation de ses exportations hors hydrocarbures, dans le cadre de la diversification des sources de revenus planifiée par les pouvoirs publics.

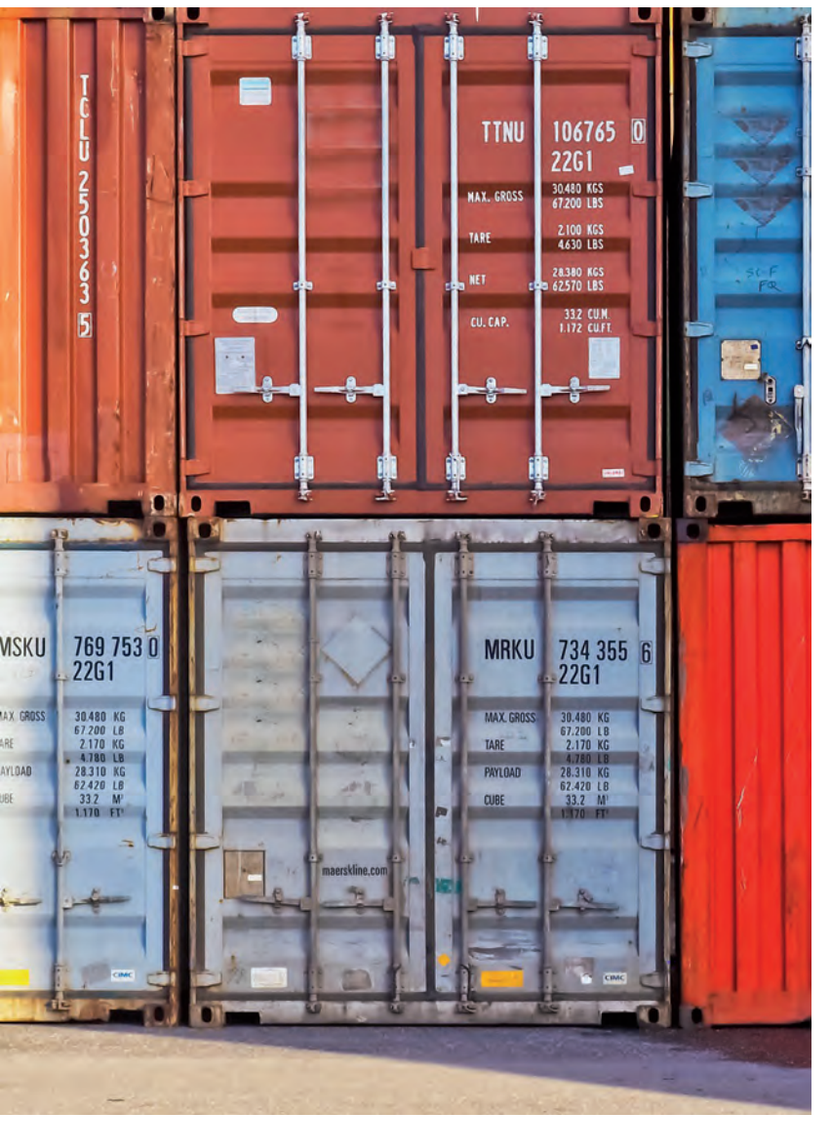

Si la hausse des prix des hydrocarbures au niveau international, suite au conflit en Ukraine, vont marquer un tournant pour cette année 2022, du fait que le niveau des ventes prévisionnelles des hydrocarbures se situe autour des 58 milliards de dollars à la fin 2022, il s'agit d'une aubaine qui n'a pas été atteinte depuis 2014, l'année où les prix du pétrole commençaient à enregistrer leurs premières baisses.

Parallèlement à cette situation, l'Algérie s'est fixé un objectif d'augmenter ses recettes hors hydrocarbures avec un niveau de 7 milliards de dollars, contre 5 milliards en 2021, soit une augmentation de 40%. Un niveau de recette qui risque d'être atteint, dans une certaine mesure, selon les prévisions des experts algériens. Selon certains d'entre eux, l'Algérie est en bonne voie pour atteindre 95% de ses objectifs, soit un chiffre de 6,7 milliards de dollars en décembre 2022, si la tendance est stable.

Cette évolution de l'exportation hors hydrocarbures, qui s'est toujours chiffrée à des millions de dollars, semble marquer un nouveau cap pour l'Algérie qui a déjà affiché une nette volonté de réduire sa facture d'importation, contre une augmentation de ses exportations hors hydrocarbures, dans le cadre de la diversification des sources de revenus planifiée par les pouvoirs publics. Cela se conjugue avec la volonté de l'Etat à encourager les investissements, particulièrement étrangers, dans les secteurs et les produits qui sont en forte demande sur les marchés local et mondial. Dans cet objectif, l'avènement de la nouvelle loi sur les investissements devra pousser

les investissements locaux et étrangers vers un développement des entreprises qu'elles appartiennent au secteur public ou privé. Jusqu'à présent, la composante des exportations pour cet exercice 2022 n'a pas encore été dévoilée du fait de la non-disponibilité d'informations précises, mais il s'mble que les produits miniers, agricoles, agroalimentaires et certains produits industriels soient les précurseurs de la liste des exportations. Mais il semble que la tendance soit plutôt orientée vers les produits agricoles et agroalimentaires. En outre, les avis sont plutôt divergents en ce qui concerne les raisons qui confortent les chiffres à l'exportation.

Les partisans du premier avis, à l'instar des officiels, à leur tête le ministre du Commerce actuel, justifient l'évolution par la nette amélioration de la qualité du produit algérien et l'augmentation de la quantité exportée, conjuguée à l'efficacité et la facilitation du processus d'exportations, par l'allègement des mesures dans ce sens.

Les partisans de la deuxième conception des choses, quant à eux, tendent vers une toute autre justification des chiffres en hausse, et attribuent l'avantage constaté à la hausse des prix au niveau des marchés internationaux. Pour eux, ce n'est pas l'augmentation des quantités qui est à louer mais la coïncidence des prix qui ont connu des augmentations dues aux différentes crises qu'a connues le monde ces deux dernières années (crise sanitaire et modification des données géopolitiques, en l'occurrence).

Pessimisme ou réalisme, les deux avis tiennent la route en l'absence des statistiques et des informations chiffrées quant à la composante des exportations ainsi qu'aux prix pratiqués, permettant de dresser une situation précise des faits liés à cette évolution qui, du reste, ne peut être que souhaitée au vu de la situation, tant au niveau local qu'international. Ce qui est certain, c'est que l'Algérie n'a pas intérêt à tomber encore une deuxième fois dans le piège de l'opulence de l'augmentation des recettes des hydrocarbures et profiter de l'aubaine qui se présente pour l'amélioration de son climat des investissements afin d'orienter sa politique vers des IDE plus productifs que ceux qui ont été déjà observés à ce jour.

Le passage vers le vrai partenariat gagnant-gagnant, c'est-à-dire celui qui favorise la valeur ajoutée et le transfert de compétences, est celui sur lequel devraient se concentrer les efforts■

A. A. B.

Sonatrach et Engie signent un accord de vente et d'achat de gaz à Alger

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe énergétique français Engie ont conclu un accord à Alger pour leur contrat d'achat et de vente de gaz naturel à travers le Medgaz. Ce contrat, liant les deux groupes depuis 2011, prévoit la livraison de gaz naturel par Sonatrach à Engie via le gazoduc Medgaz. A travers cet accord, les deux parties ont convenu de définir le prix de vente contractuel applicable sur une période de trois ans, allant jusqu'à 2024, pour prendre en compte les conditions de marché.

Lors de la signature de cet accord, les parties ont confirmé leur intention d'étendre leur partenariat sur le GNL et le gaz naturel. Ainsi, Sonatrach renforcera sa part dans le portefeuille d'approvisionnement d'Engie, permettant aux deux groupes de poursuivre leur diversification et de contribuer à la sécurité énergétique des clients européens. Fort de leur partenariat historique autour du gaz, les deux parties se sont également engagées à travailler ensemble en vue de réduire leur empreinte carbone et d'évaluer de nouvelles opportunités, en particulier sur le développement de l'hydrogène■

Algérie-OMC

Est-ce une affaire de volonté politique ?

Relance. Officiellement, si l'on se réfère aux diverses déclarations publiques du ministre du Commerce, Kamel Rezig, l'Algérie s'achemine résolument vers l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), selon des démarches *« bien étudiées »*, soulignant que cette instance *« offre de meilleures opportunités pour la relance de l'économie nationale »*.

Dans le système de la politique commerciale internationale de l'Algérie, et notamment s'agissant du chapitre des relations avec les organisations internationales, à l'image de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le débat sur la question de l'adhésion de notre pays à cette institution demeure toujours d'actualité. D'ailleurs, les négociations qui traînent depuis octobre 1987 entre les deux parties semblent s'éterniser malgré toutes les tentatives, disant très timides, de redynamiser le processus dans le sens d'une accession effective de l'Algérie à l'OMC. In fine, s'agit-il vraiment d'une affaire de volonté politique, comme le murmurent certains connaisseurs du domaine alors que parmi les 54 engagements pris par le président de la République figure celui de la relance du dossier de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce. Un point de situation.

Passer de la parole aux actes

Officiellement, si l'on se réfère aux diverses déclarations publiques du ministre du Commerce, Kamel Rezig, l'Algérie s'achemine résolument vers l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), selon des démarches *« bien étudiées »*, soulignant que cette instance *« offre de meilleures opportunités pour la relance de l'économie nationale »*. A priori, cette résolution est en elle-même très encourageante. Du reste, Rezig a souligné, par le truchement de plusieurs communiqués, que *« la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à aller de l'avant vers l'accession à l'OMC suivant des démarches bien étudiées, visent à relancer l'économie nationale à travers l'initiation d'une série de réformes profondes à même de promouvoir le commerce extérieur et l'intégration dans la chaîne de valeurs régionale et mondiale »*. Aussi, la récente adoption par l'Assemblée nationale populaire de la nouvelle loi relative à l'investissement aura certainement des répercussions positives sur l'attractivité des Investissements directs étrangers (IDE) et, partant, l'augmentation du volume des échanges commerciaux.

Lui emboîtant le pas, l'ex-président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) avait déclaré à ce sujet que l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait permettre à l'Algérie de faciliter ses échanges commerciaux et d' « envahir » les marchés internationaux. Intervenant lors d'une journée d'étude organisée l'année écoulée par le CNESE sous le thème : *« L'Algérie et l'Organisation mondiale du commerce : quel avenir ? »*, M. Tir a souligné que les règles de libre échanges *« équitables »* instaurées par des organisations telle que l'OMC permettraient à l'Algérie d'*« envahir »* les marchés étrangers, ce qui nécessitera, selon lui, de provoquer un *« choc »* dans l'appareil de production. Ce *« choc »* passera d'abord par l'encouragement de la production nationale, notamment par des opérateurs privés activant dans les domaines de biens et services et qui devront compter sur leurs capitaux et pas sur les fonds de l'Etat, avait-il soutenu.

De toutes les manières, le dossier de l'accession de l'Algérie à l'OMC n'a pas évolué d'un iota depuis des décennies, comme en témoigne la production des rapports dressés à l'issue des séances de travail qui malheureusement se résument à de simples engagements non contraignants pour l'Algérie car on se retrouve toujours à la case départ avec des promesses du reste jamais tenues, du moins sans prendre en considération les exigences de cette institution. L'Algérie et l'OMC est une vieille histoire de rencontres et de

AZERBAIJAN
ANDO
Dmitry MA

pourparlers sans pour autant que le processus n'ait évolué d'un iota. Notre pays est, de ce fait, relégué au rang de simple observateur dénué de tous pouvoirs de décision. Il reste entendu que le régime des licences d'importation, la subvention des prix des carburants, les obstacles multiformes qui dérèglent les flux commerciaux, la mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires servant de barrières douanières, l'application des taxes intérieures, la privatisation de certaines entreprises publiques qui fonctionnent aujourd'hui encore comme des monopoles, la question des transferts sociaux et certains aspects liés à la protection des brevets industriels sont autant de questions qui restent, donc, en suspens, et d'après un compte rendu d'un des derniers rounds de négociations, il resterait une vingtaine d'engagements auxquels l'Algérie devra souscrire pour devenir un membre à part entière de l'OMC.

L'indispensable sortie des sentiers battus

En fait, le débat sur la récurrente question concernant l'adhésion de notre pays à l'OMC n'a été qu'une partie remise et demeure toujours d'actualité. Aussi, le dossier a été soigneusement revisité par le Cercle d'action et de réflexion de l'entreprise (Care). Les experts de ce type de think-tank algérien se sont penchés sur le problème en apportant des éclairages très intéressants à l'occasion de la tenue de la conférence ministérielle de l'OMC qui s'est déroulée du 12 au 15 juin 2022 à Genève (Suisse). Dans sa note fleuve relative au dossier de l'entrée de l'Algérie à l'OMC, le Care s'est posé la question suivante : Pourquoi l'Algérie doit relancer rapidement ses négociations ? En somme, les rédacteurs de la note se sont prêtés tout d'abord à un exercice d'évaluation des principales étapes de l'évolution du dossier de l'accession de

l'Algérie à l'OMC mais sans omettre de présenter un plaidoyer dans le sens d'une sortie des chantiers battus. Bien évidemment, le Care estime qu'une telle situation laisse entendre implicitement qu'une acceptation des règles des accords administrés par l'OMC serait de nature à nuire aux intérêts de l'économie algérienne et à son développement économique et social.

Toutefois, et si tel est le cas, la pratique raisonnable de la négociation consiste à mettre en avant ces difficultés, de manière claire et transparente et de s'en servir sinon comme d'un argument pour demander des flexibilités sur l'application de telle ou telle règle, tout au moins comme une raison objective de blocage. Ce que l'Algérie n'a pas su faire jusque-là, alors même que les arguments pouvant être invoqués à ce sujet ne manquent pas.

Rien n'interdit, en effet, de mettre en avant des menaces sur l'industrie locale ou sur la sécurité alimentaire nationale pour justifier le peu d'empressement à faire aboutir la négociation. Une telle position est autrement plus pertinente et défendable que l'absence de réponse que, dans certains cas, des partenaires peuvent percevoir comme un déficit de gouvernance. Le Care défend le principe qu'il n'y a pas de doute que c'est l'entrée dans l'OMC qui donnera le signal décisif de l'abandon progressif mais sans retour du système de rente pétrolière qui a dominé l'économie nationale au cours des cinquante dernières années.

En outre, le Care regrette que l'absence de l'Algérie de cette enceinte multilatérale ait nuit gravement à ses intérêts économiques et à son image internationale, c'est la raison pour laquelle il saisit cette opportunité de réflexion sur le sujet pour présenter un véritable plaidoyer en vue d'une reprise en mains et d'une relance rapide d'une négociation d'accession qui traîne inexplicablement en longueur.

Sur un autre chapitre, il faut garder à l'esprit que notre pays, qui attache un intérêt éminent au développement de ses relations commerciales avec les pays du continent africain, n'a pas manqué de ratifier cet accord économique et commercial fondateur. Mais ce faisant, il a également souscrit à un Traité international dont le texte est tout entier adossé au réseau des accords du système du GATT-OMC.

En effet, l'accord Zlecaf va beaucoup plus loin que la constitution d'une zone de libre-échange pour le commerce de marchandises. Il intègre des engagements relatifs au commerce des services, à l'investissement, à la concurrence et à la propriété intellectuelle. Et, surtout, il a prévu un dispositif de mise en œuvre contraignant, calqué sur celui de l'OMC, à savoir un mécanisme africain de règlement des différends■

R. K.

SINAA 2022 EXPO & INDUSTRIES

29 Novembre - 1 Décembre 2022 | SAFEX (Pavillon Central) Alger

Le Salon International des Équipements & Services pour l'Industrie en Algérie

Équipement & Outillage | Pièces & Composants | Sous-traitance & Ingénierie | Maintenance & Services | Process des fluides et gaz | Process des solides | Automatisation | Mesure & contrôle | Logistique | Usines Digitales & IT | Bâtiments industriels | H.S.E.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

Plus d'infos >

sinaadz.com | contact@sinaadz.com | +213 (0) 23 06 75 99

by **EASYFAIRS**

Industrie papetière

Une crise peut en cacher une autre

Panique. En Algérie, des grossistes du papier d'importation ont déjà tiré la sonnette d'alarme et parlent même de pénurie imminente en raison de la prochaine rupture de stocks, et pour cause, la flambée des prix du papier journal, par exemple, sur le marché international. La tonne est passée de 400 à 700 euros en quelques mois, pis encore, elle devrait franchir d'ici la fin de l'année 2022 la barre des 800 euros.

Par Ahmed K.

Ces deux dernières années, un vent de panique s'est emparé du milieu de l'industrie papetière mondiale. Les prix sont carrément passés du simple au double ce qui a provoqué d'énormes tensions sur le marché, notamment celui de l'approvisionnement. Du coup, les professionnels et les utilisateurs de cette matière souffrent de cette situation très difficile et ne savent plus à quel saint se vouer entre l'envol du cours des matières premières, de l'énergie, le désordre du fret et des problèmes de production. Les surcoûts des charges de production engendrés par cette envolée des prix de la matière première menace la survie même des fabricants de cahiers et de livres et de la presse de l'édition, pour ne citer que ces filières.

La presse et l'édition, des victimes collatérales

En attendant une hypothétique accalmie du marché à l'international, les chefs d'entreprise demeurent dans l'expectative, mais jusqu'à quand. En Algérie, des grossistes du papier d'importation ont déjà tiré la sonnette d'alarme et parlent même de pénurie imminente en raison de la prochaine rupture de stocks, et pour cause la flambée des prix du papier journal, par exemple, sur le marché international. La tonne est passée de 400 à 700 euros en quelques mois, pis encore elle devrait franchir d'ici la fin de l'année 2022 la barre des 800 euros. En toute logique, la situation dans le secteur mondial est plus que préoccupante car les choses se présentent de plus en plus mal.

En effet, la pandémie de Covid-19 conjuguée à la guerre en Ukraine n'en finissent pas d'éprouver tous les secteurs d'activités industriels, notamment celui du papier. En se basant sur les effets combinés de ces deux facteurs de déstabilisation du marché, des experts en connaissance de cause ne sont pas allés par trente-six chemins pour prédire *« la mort de*

certains journaux et magazines ». Ils estiment, à ce propos, que les répercussions se matérialiseront d'abord par la raréfaction du papier induisant la réduction dans la fabrication de journaux, de magazines ou de manuels scolaires.

S'exprimant récemment sur le sujet de la crise du papier dans le monde, la directrice générale du Groupe industriel du papier et de la cellulose (Gipec), Mme Leila Kouadri, a mis en cause la pandémie de la Covid-19 qui perdure depuis 3 ans maintenant, et la guerre en Ukraine qui sont à l'origine de ces fluctuations des prix des matières premières sur le marché mondial. Il y a même certaines catégories de papier qui sont en rupture de stock sur le marché international, a-t-elle affirmé, à l'exemple du papier compact, utilisé pour la fabrication de boîtes pour médicaments.

Dans ce même ordre d'idées, la DG du Gipec a reconnu que son entreprise publique éprouve beaucoup de difficultés à s'approvisionner en matière première, contrairement aux privés qui peuvent saisir des opportunités pour acheter du papier facilement. *« Ils ont plus de flexibilité dans le domaine de la passation des marchés. Les fournisseurs refusent de nous garantir un prix pour une année. Ils peuvent seulement nous le garantir pour un mois et ce, vu les fluctuations que connaît le marché mondial de cette matière »*, a-t-elle souligné. Répondant à une question concernant les dispositions à mettre en place pour faire face à cette problématique, Mme Leila Kouadri a appuyé l'idée qui consiste à diversifier les fournisseurs tout en allégeant les procédures d'achats pour satisfaire la demande nationale spécialement en papier compact et sacs pour ciment. Parallèlement, il va falloir procéder à la relance des activités de l'usine de production à Saïda, à l'arrêt depuis 2021. Elle devrait produire 225.000 tonnes/an. Un appel à manifestation d'intérêt sera bientôt lancé dans l'espoir de trouver un partenaire local ou étranger, a-t-elle fait savoir. *« Des partenaires ont déjà manifesté leur intérêt et n'attendent que la promulgation du nouveau Code de l'investissement. Ça sera une opportunité pour attirer les investisseurs étrangers »*, a-t-elle indiqué. En plus, il y a le programme du ministère de l'Industrie pour la restructuration de l'usine Tonic. Cette dernière peut assurer la transformation de 15.000 à 30.000 tonnes/an.

La solution réside dans nos potentialités nationales

Cependant, des solutions durables existent bel et bien au niveau national pour mettre un terme à la dépendance de l'extérieur de la matière premier pour la fabrication du papier. En premier lieu, il y a une nécessité absolue de se tourner vers le développement de la matière première en local avec la relance de la culture et l'exploitation de la culture industrielle de l'alfa dans les périmètres agricoles qui lui sont favorables, comme cela a été le cas dans les années 1970 au niveau des vastes parcours de la steppe algérienne. Ces derniers sont situés entre deux chaînes de montagnes : l'Atlas tellien au Nord et l'Atlas saharien au Sud, s'étendant sur une surface de terres d'environ 20 millions d'hectares (soit 8,4 % de la surface de l'Algérie, sur une longueur de 1.000 kilomètres et une largeur variable, de 300 km à l'Ouest et 150 km à l'Est.

L'Algérie était jadis un puissant producteur de la matière première alfa nécessaire pour la production du papier. C'est une plante herbacée vivace qui pousse dans des régions arides et qui sert notamment à fabriquer des papiers d'impression de qualité. D'autre part, l'option de l'économie circulaire par le biais du recyclage des déchets papiers de nos administrations et autres institutions, du fait de la nature de leur activité, représente un gisement important à explorer. Ces déchets continuent malheureusement à être orientés, dans leur plus grande majorité des cas, vers les décharges alors qu'ils pourraient alimenter les filières de recyclage■

Industrie pharmaceutique

L'Algérie futur hub pharmaceutique ?

Prouesse. Indéniablement, le niveau exceptionnel de développement atteint par le secteur de l'industrie pharmaceutique en Algérie va lui assurer une place au soleil dans les toutes prochaines années pour devenir un important hub pharmaceutique continental, voire mondial.

D'ailleurs, les chiffres sont là pour affirmer la bonne santé d'une industrie en plein boum. Les indicateurs sont tous au vert pour confirmer la bonne croissance des activités liées à cette branche de l'économie nationale. *« Aujourd'hui, notre pays a franchi une étape importante dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, lui permettant d'aller conquérir des parts sur les marchés mondiaux, notamment en Afrique. Cet effort s'inscrit dans le plan d'action du Gouvernement visant à développer les exportations hors hydrocarbures, alors que ce département ministériel table sur l'exportation de 50 millions d'euros au courant de 2022 »*, dixit le Dr. Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, ministre des Industries pharmaceutiques.

Des progrès substantiels qui font la fierté d'un secteur très florissant

Récemment, lors de son discours d'ouverture d'une journée d'information organisée par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie sous le thème : *« Production pharmaceutique nationale, souveraineté sanitaire, souveraineté pharmaceutique »*, le ministre n'a pas manqué de faire l'éloge des progrès réalisés en un laps de temps dans ce domaine, puisque les trois quarts des médicaments présents sur le marché algérien sont de fabrication nationale.

Force est de constater qu'avec l'avènement de la création du ministère des Industries pharmaceutiques en 2020, les besoins nationaux en médicaments étaient couverts localement à hauteur de 52%, et c'est grâce à tous les efforts consentis à tous les niveaux du secteur que ce taux a connu une amélioration quantitative et qualitative significative dépassant présentement les 70%. Mieux, ce taux de couverture devrait ainsi augmenter davantage au courant de cette année après que de nouvelles unités de production soient opérationnelles à travers le pays, notamment pour le traitement en full process des pathologies du cancer et des diabètes. A propos des usines de production de médicaments anti-cancer, ces derniers permettront, jusqu'en 2024, de répondre aux besoins du marché national dans le domaine du traitement du cancer et de réaliser des économies importantes en devises. Pour rappel, la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) consacre plus d'un milliard d'euros à l'importation de médicaments pour la prise en charge des cancéreux.

Concernant la facture d'importation d'insuline en Algérie, celle-ci est estimée à 400 millions de dollars/an, cependant elle devrait baisser de 50% en 2023. Par ailleurs, s'agissant des acquis du secteur, les chiffres du ministère indiquent qu'une augmentation de la production nationale des médicaments d'un milliard de dollars en 2021 par rapport à 2019 (2,1 milliards de dollars en 2019, 2,4 milliards de dollars en 2020, 3,1 milliards de dollars en 2021), une réduction de la facture d'importation des médicaments en 2021 est évaluée à 800 millions de dollars par rapport à 2019 (2 milliards de dollars en 2019, 1,7 milliard de dollars en 2020 et 1,2 milliard en 2021).

Dans le volet de l'importation, la stratégie du ministère repose sur une sélection très restreinte de groupes de médicaments de traitements essentiels qui ne sont pas produits in-situ, soit 205 DCI destinées aux pharmacies d'officine et 500 produits hospitaliers. Cela étant dit, la mise en œuvre d'une politique intégrée, cohérente sur les

plan économique et réglementaire, a permis à notre pays d'assurer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des produits pharmaceutiques et de gagner la bataille contre la Covid-19. L'Algérie est l'un des rares pays en Afrique à relever le défi de la fabrication du vaccin anti-Covid dans les délais impartis en septembre 2021 avec l'Egypte et l'Afrique du Sud. Aussi, la plateforme vaccinale, mise en place par l'entreprise nationale Saidal avec les amis chinois, s'étoffera et se développera pour la production d'autres vaccins à l'avenir.

L'Algérie en pole position pour abriter le siège de l'Agence africaine du médicament (AAM)

Un titre prestigieux et d'une grande notoriété pour le pays qui remportera la prochaine course qui devra trancher sur la question de la domiciliation du futur siège de l'Agence africaine du médicament (AAM) lors de la 41e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, prévue les 14 et 15 juillet courant à Lusaka (Zambie). Pour rappel, les travaux de la Première Conférence des États parties au traité portant création de l'Agence africaine du médicament (AAM) se sont déroulés du 1er au 3 juin 2022 à Addis-Abeba. Ces travaux ont été consacrés à l'adoption du règlement intérieur de l'Agence africaine du médicament et à l'examen des rapports des missions d'évaluation effectuées dans les huit pays africains candidats pour abriter le siège de cette importante Agence continentale, dont l'Algérie, le Rwanda, la Tunisie, le Maroc, le Zimbabwe, l'Ouganda, la Tanzanie et l'Égypte. Dans le but de mettre tous les atouts de son côté, dès l'entame du processus de création de l'AAM, l'Algérie a exprimé son ambition d'abriter son siège.

En effet, notre pays a été parmi les premiers Etats signataires du traité instituant l'AAM en février 2019, ratifié en juin 2021. L'instrument de ratification ayant été déposé auprès de la Commission de l'UA en juin 2021, l'Algérie a officiellement soumis sa proposition d'accueillir le siège en août 2021. Benbahmed ne manque pas une occasion pour défendre la candidature de l'Algérie, en faisant du forcing pour s'assurer du maximum de soutien des Etats membres de l'UA à la candidature de l'Algérie. A la faveur de sa présence au Salon de l'industrie pharmaceutique algérienne qui s'est tenu récemment à Dakar, le ministre s'est rendu ensuite à Addis-Abeba pour défendre le dossier algérien. Le 20 juin dernier, le ministre a présidé à Alger une rencontre avec les représentants du corps diplomatique africain accrédité en Algérie. Au courant de cette rencontre, les ambassadeurs et diplomates résidant dans notre pays ont été informés par le truchement d'un dossier technique sous forme de supports numériques et de documentation qu'ils transmettront aux autorités de leurs pays respectifs afin de *« mieux apprécier »* l'importance de l'offre de l'Algérie et de soutenir sa candidature, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Ainsi, pour ne rien laisser au hasard, les observateurs souhaitent que le soft power algérien fasse ses preuves par l'intermédiaire des agents de la diplomatie économique installés au niveau de nos ambassades dans les différents pays africains.

Enfin, comme l'a si bien expliqué Benbahmed, si l'Algérie parvient à abriter le siège de l'Agence africaine du médicament, elle deviendrait un relais de toutes les énergies qui existent dans le monde, dans le cadre du multilatéralisme■

A. A.

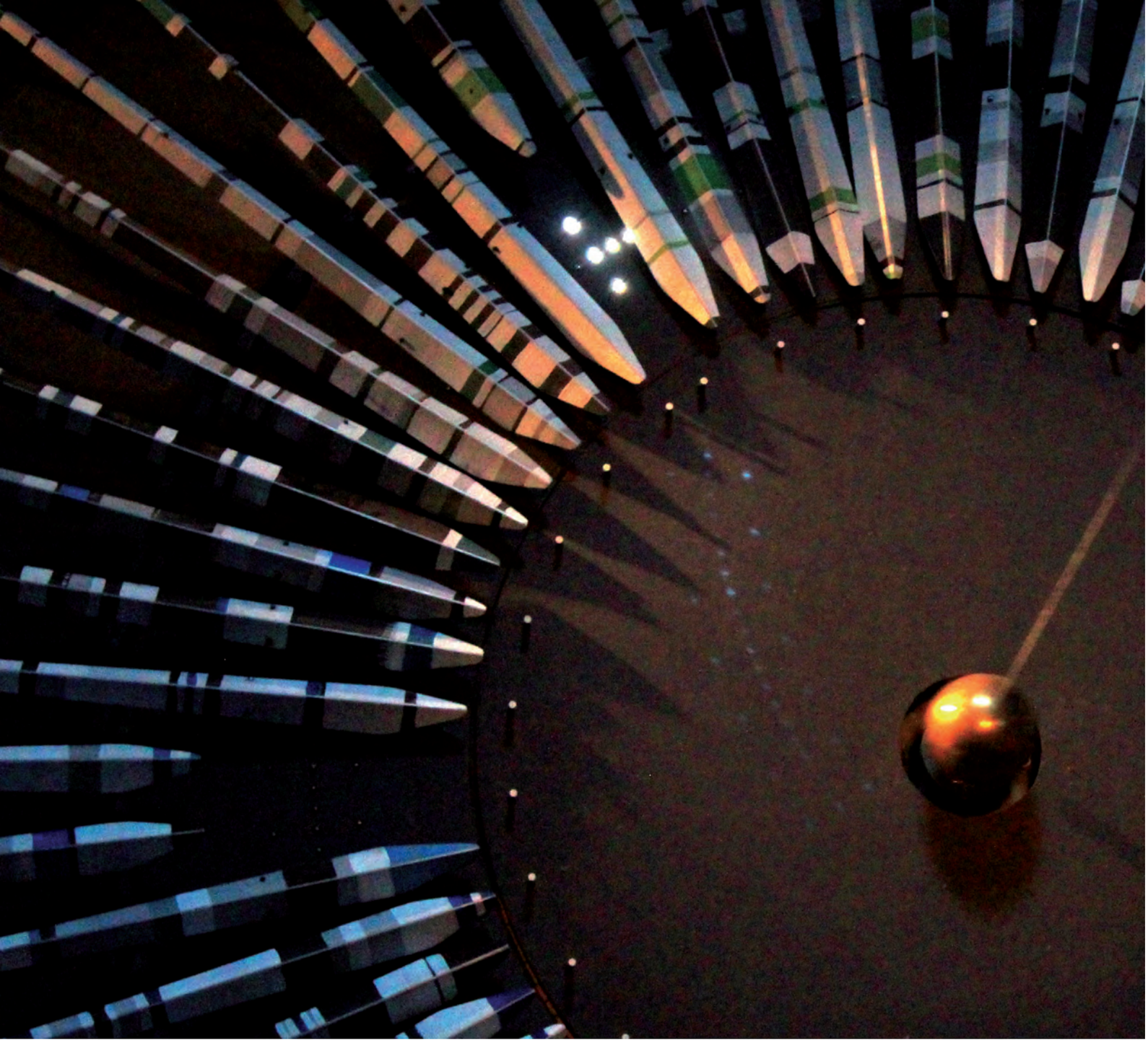

Avant-projet de révision de la loi sur la monnaie et le crédit

Le temps joue en défaveur des grands objectifs économiques

Urgence. La version provisoire de l'avant-projet amendant la loi sur la monnaie et le crédit se trouve actuellement entre les mains des experts de la Banque et des finances, lesquels ont été chargés de mettre les dernières retouches au texte d'origine.

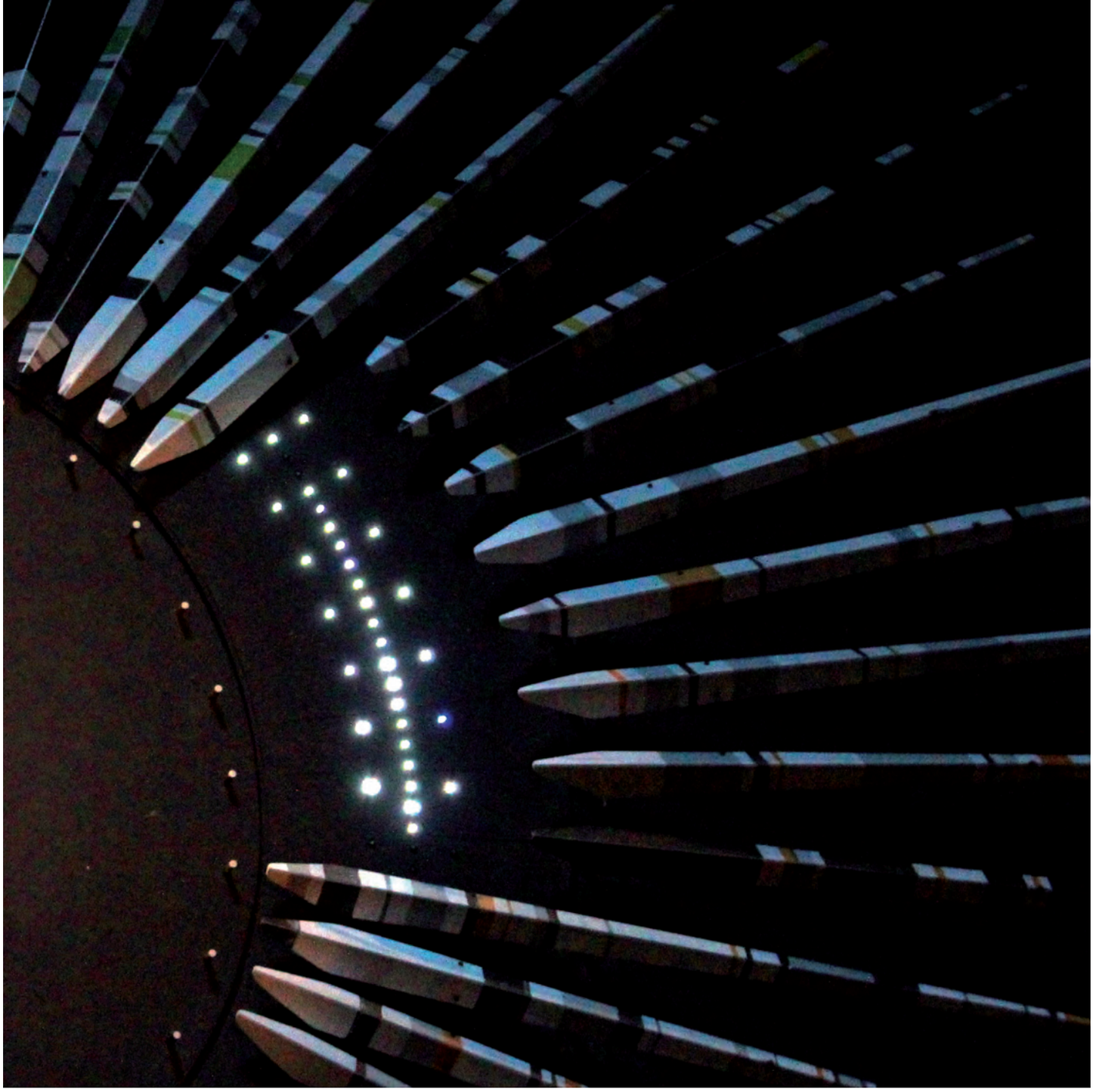

« *La révision de la loi sur la monnaie et le crédit porte sur l'insertion du principe de mandat pour le gouverneur de la Banque d'Algérie en vue d'assurer une autonomie de la Banque centrale et de réhabiliter le rôle des outils de la politique monétaire dans la réalisation des grands objectifs économiques.* » Néanmoins, la nouvelle copie tarde à voir le jour pour des raisons inconnues. L'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Rostom Fadli, a payé cash ce retard jugé abyssal par rapport au temps imparti à la confection de la nouvelle LMC. En effet, le président Abdelmadjid Tebboune a limogé, en mai dernier, Rostom Fadli, deux ans après sa confirmation à son poste, soit en septembre 2020. La nouvelle a été annoncée par un communiqué de la Présidence algérienne. La Présidence algérienne n'a pas donné les raisons de ce limogeage, mais pour les observateurs, l'ex-gouverneur de la BA a failli à sa mission pour laquelle il a été investi, à savoir celle de mener une révision profonde de la LMC qui a été élaborée en 1990.

L'indispensable révision de la LMC

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait accordé en septembre 2020, dans le cadre de ses rencontres périodiques avec la presse nationale, une entrevue à des responsables de médias nationaux, lors de laquelle il a abordé de nombreux dossiers d'actualité, dont celui du dossier de la réforme de la LMC : *« On est loin de 1990 »*, avait déclaré Tebboune, en soulignant que l'Algérie se *« dirige vers une économie ouverte sur le monde »*. *« Il faut que la LMC soit révisée »*, avait-il insisté, ajoutant que pour *« les banques, il faut une réforme absolue. Il n'y a plus de rente, on compte nos sous »*, a-t-il soutenu. Mais, plus de 20 mois après, le projet n'a pas encore vu le jour. En fait, à titre d'exemple, les chantiers de

la réforme de la LMC et le processus d'internationalisation des banques nationales n'ont pas été concrétisés. Logiquement, les démarches relatives à la mise en œuvre de la première phase du projet d'ouverture des agences bancaires à l'étranger devront être finalisées avant la fin de l'année en cours, mais cela dépendra en grande partie de la diligence des responsables pour présenter la nouvelle LMC dans les meilleurs délais.

Quelques détails sur l'avant-projet de loi sur la monnaie et le crédit

La version provisoire de l'avant-projet amendant la Loi sur la monnaie et le crédit se trouve actuellement entre les mains des experts de la banque et des finances lesquels ont été chargés de mettre les dernières retouches au texte d'origine. Entre autres points introduits dans la LMC, figure la finance islamique par le recours aux mécanismes alternatifs constituant des outils importants pour la mobilisation de l'épargne et le financement économique.

Il s'agit également de l'insertion des principes de gouvernance dans la gestion des banques et des institutions financières et l'autorisation des fournisseurs de services de payement à accéder au système national de payement en tant qu'*« actionnaire indépendant »* pour promouvoir l'économie numérique. A cela s'ajoute l'autorisation des courtiers exerçant de façon libérale à accéder au marché monétaire interbancaire et à rendre l'adhésion dans la centrale des risques obligatoire pour toutes les instances de crédit et de microcrédit.

Par ailleurs, le document en question est scindé en huit chapitres, à savoir : la monnaie, structure, organisation et opérations de la Banque d'Algérie, attributions et opérations de la Banque d'Algérie, conseil de la monnaie et du crédit, organisation bancaire, contrôle des banques, change et mouvements de capitaux et sanctions. L'avant-projet de loi fixe les nouvelles conditions pour créer de nouvelles banques en Algérie.

Les opérateurs nationaux seront ainsi autorisés à créer ces établissements en association avec des partenaires étrangers, toutefois à la condition sine qua non que les banquiers nationaux se soumettent avec leurs partenaires étrangers à la règle du 51/49 conformément à l'article 83 de l'avant-projet qui stipule que *« les participations étrangères dans les banques et établissements financiers ne sont autorisés que dans le cadre du partenariat dont l'actionnariat national résident représente au moins 51% ». « Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires »*, est-il encore précisé dans cette disposition.

Le même article stipule que *« l'Etat détient une action spécifique dans les banques et établissements à capitaux privés en vertu de laquelle il est représenté dans les organes sociaux sans droit de vote ». « L'Etat dispose, en outre, du droit de préemption sur toute cession d'actions ou titres assimilés par les banques et établissements financiers »*, est-il encore précisé. Des dispositions du genre garde-fous en cas de cession de parts à l'étranger sont aussi prévus dans l'avant-projet de la LMC, *« Toute cession d'actions qui n'est pas réalisée sur le territoire national est nulle et sans effet »*.

L'Etat exerce, en outre, en cas de cession, le droit de préemption. En ce qui concerne le volet endettement extérieur, *« un comité mixte Banque d'Algérie-ministère des Finances est chargé de superviser la mise en œuvre de la politique d'endettement extérieur et de la politique de gestion des avoirs et de la dette extérieure »*. Le comité est composé de deux membres désignés respectivement par le gouverneur de la Banque d'Algérie et le ministre chargé des Finances. L'endettement extérieur sera, donc, fortement encadré. Les opérateurs nationaux, eux, sont autorisés à transférer des capitaux pour assurer le financement d'activités à l'étranger complémentaires à leur activité de production de biens et services.

La protection des dépôts bancaires est de nouveau garantie. *« Chaque banque doit participer au fonds de garantie des dépôts. Elle est tenue de verser une prime à hauteur de 1% au plus du montant de leurs dépôts »*. Plus explicite, en cas de cessation de paiement d'une banque, ce fonds indemnise les déposants touchés par la faillite de la banque. En outre, les opérateurs nationaux peuvent investir à l'étranger. Auparavant, cette liberté était accordée par la Banque d'Algérie au cas par cas. Mais elle est soumise à des conditions.

« Les résidents en Algérie sont autorisés à transférer des capitaux pour assurer le financement d'actions à l'étranger qui sont complémentaires de leurs activités de production de biens et services en Algérie ». Il demeure entendu que ce type d'investissement est autorisé à condition qu'il concorde avec les activités de l'investisseur en Algérie. Cela étant dit, on s'attend dans les milieux des finances et des banques que la LMC version 2022 va certainement inciter davantage le paiement électronique à la faveur de l'introduction de nouvelles mesures encourageant le paiement électronique en Algérie■

R. K.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure **protection**
de vos biens et
de votre **activité**

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
info@caat.dz **www.caat.dz**

L'ACTUEL 235 / Juillet / Août 2022 - **Anep n° 22161011666**

Crédits d'exploitation

Un appui certain pour les PME

Garanties. Le passage vers la garantie sur les crédits d'exploitation *« doit aussi prendre en considération d'autres caractères, qu'ils soient étalés dans le temps ou dans le multirisque par rapport aux natures des échanges et des flux, sachant que contrairement au financement de l'investissement, le financement à l'exploitation ne se limite pas uniquement sur une liste exhaustive d'acteurs ou de nature de flux ».*

Le lancement des crédits d'exploitation annoncé par le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) rentre dans le cadre des recommandations du programme BAD BMO, financé par la Banque africaine de développement (BAD), et sera porteur d'une plus-value certaine pour les PME. Joint par nos soins, Souhil Meddah, expert financier, affirme que *« la contractualisation avec le Fonds de garantie (FGAR) se concrétise contre le versement des contributions d'assurances des cinq années pendant le démarrage du projet »*. Or, le passage vers la garantie sur les crédits d'exploitation *« doit aussi prendre en considération d'autres caractères, qu'ils soient étalés dans le temps ou dans le multirisque par rapport aux natures des échanges et des flux, sachant que contrairement au financement de l'investissement, le financement à l'exploitation ne se limite pas uniquement sur une liste exhaustive d'acteurs ou de nature de flux »*. Ces crédits *« s'élargissent sur toutes les autres formes de besoins qu'ils soient traçables ou non traçables »*. Reste aussi *« la question du taux applicable pour le calcul de la contribution de l'investisseur par rapport aux crédits d'exploitation qui sont naturellement sous forme de pics en revolving, c'est-à-dire des valeurs qui augmentent et ensuite qui s'absorbent »*. Dans le même ordre d'idées, l'expert financier indique que *« le plus important, c'est le potentiel plan d'affaires dont dispose chaque investisseur qui demeure la première garantie pour la recouvrabilité des créances vis-à-vis des banques et institutions financières »*. Abordant un autre volet, Yacine Madouche, économiste, explique que dans le cas des PME, *« la défaillance du marché est généralement considérée comme étant liée à une allocation sous-optimale des ressources »*.

Même si une telle situation peut apparaître dans le cas des grandes entreprises tout comme dans celui des petites, M. Madouche indique que *« les problèmes d'asymétries d'information sont susceptibles de jouer un rôle plus important dans le cas des petites entités, compte tenu, d'une part, de la disproportion qui existe entre le coût lié à l'évaluation des besoins de financement d'une petite entreprise et de sa capacité à rembourser sa dette et le rendement financier potentiel, d'autre part »*. Par conséquent, il peut y avoir une différence entre la demande de financement des PME et l'offre de financement aux PME, qui est souvent considérée comme une défaillance structurelle du marché et que l'on appelle généralement *« déficit de financement des PME »*. Pour l'universitaire, *« les informations normalisées relatives aux performances passées et aux perspectives de croissance des PME cherchant des financements sont souvent indisponibles, partiellement disponibles ou disponibles pour de courtes périodes. Face à une telle situation, les banques réagissent de manière rationnelle en faisant payer des taux d'intérêt plus élevés et en demandant des garanties visant à couvrir les pertes dans le cas où la PME ne pourrait pas rembourser l'emprunt »*.

Les PME, en particulier les plus jeunes, qui peuvent avoir des perspectives commerciales viables, *« manquent généralement non seulement d'antécédents, mais aussi de garanties. Elles peuvent ainsi se retrouver rationnées sur le marché du crédit »*. Aux yeux de M. Madouche, il existe également d'autres moyens de pallier les défaillances du marché. Il s'agit d'*« accroître la transparence, de produire et diffuser des informations supplémentaires ainsi que d'offrir des possibilités de formation aux PME afin qu'elles présentent leurs informations dans des formats plus normalisés »*. De plus, commente-t-il, *« même dans les cas où la fourniture de garanties du crédit a été choisie comme l'une des formes privilégiées d'intervention publique, une telle intervention n'est pas sans coût »*■

H. M.

Levage, manutention & Protection antichute.

Safetytools, Vérins hydrauliques & Produits industriels

LIFTAL, Une référence au service des professionnels de la manutention

LIFTAL

Adresse : Hai Mekhadma à coté de Dar El Moualem
BP 862 Ouargla 30 000, Algérie
Tél:+213 29 71 65 42/43/44 Fax;+213 29 71 97 31
Mobile : 0770 94 28 39
Email: *liftal.sarl@gmail.com* *liftal_sling@yahoo.fr*
Site Web: *www.liftal-sling.com*

ISO 9001:2015 Management System
TÜVRheinland CERTIFIED
www.tuv.com ID 9108649708

Nucléaire

La flotte sous la menace d'effondrement d'ici 2030

Compétition. Aujourd'hui, les combustibles fossiles (le charbon en tête) sont la source de production d'électricité la plus largement utilisée dans le monde. Plus inquiétant encore, la part de l'énergie fossile augmente plus rapidement que toutes les autres formes d'énergie.

Par Hamid Merzouk

Quelle place pour le nucléaire dans le mix énergétique mondial ? De plus en plus de pays accordent une importance particulière à cette énergie. Pour le cas de l'Algérie, un important projet, le premier du genre, est en préparation afin de produire de l'électricité à travers des centrales électronucléaires. Un projet qui viendra s'ajouter à ceux portant développement de l'hydrogène, la photovoltaïque et des énergies renouvelables de façon globale.

Le tout s'inscrit dans l'objectif de parvenir à un mix bien diversifié. Aujourd'hui, l'énergie, un des éléments clés de la souveraineté des Etats, est particulièrement remise en exergue par la guerre en Ukraine. Certains pays européens, comme l'Allemagne, souffrent de leur dépendance au gaz russe. La France, quant à elle, soutient un modèle basé sur l'électronucléaire. Le nucléaire est la source d'énergie principale de la France.

L'Agence internationale à l'énergie préconise dans son dernier rapport dédié à l'atome de doubler la quantité d'électricité produite par fission, passant de 413 gigawattheures (GW) en 2022 à 812 GW en 2050. Dans son scénario privilégié, les capacités mondiales augmenteraient de 27 GW par an dans la décennie 2030, soit une hausse plus rapide que jamais. A la clé, des investissements massifs, de l'ordre de 100 milliards de dollars par an dans le monde pour tenir la cadence dans la prochaine décennie, et 80 milliards de dollars environ par la suite.

En s'appuyant sur l'extension du réseau de centrales déjà existantes, l'option nucléaire pourrait, par ailleurs, s'avérer compétitive en termes de prix face aux renouvelables. *« Le coût d'investissement pour la plupart des extensions de site est d'environ 500 à 1.100 dollars par kilowatt (kW) en 2030, ce qui permet un coût nivelé de l'électricité généralement bien inférieur à 40 dollars par méga-wattheure (MWh). Cela les rend compétitives même par rapport à l'énergie solaire et éolienne dans la plupart des régions »*, note le rapport. Toutefois, le nucléaire représente 10% de la production énergétique mondiale actuelle et risque de décliner à 8%.

Aujourd'hui, 63% des centrales nucléaires actuelles ont plus de 30 ans d'âge et s'approchent de la fin de leur période

d'opération. Si 10% de la flotte actuelle sont en cours de rénovation, un tiers pourrait être mis à l'arrêt d'ici à 2030. Pour les experts, l'énergie nucléaire apporte une réponse à certains des défis les plus importants. Aujourd'hui, les combustibles fossiles (le charbon en tête) sont la source de production d'électricité la plus largement utilisée dans le monde. Plus inquiétant encore, la part de l'énergie fossile augmente plus rapidement que toutes les autres formes d'énergie. Et pour apporter une réponse efficace aux défis climatiques, les spécialistes en questions énergétiques relèvent l'impératif de développer toutes les formes d'électricité à faible émission de carbone. Un mix composé d'énergie nucléaire et d'énergies renouvelables est essentiel pour réduire la part des énergies fossiles.

L'énergie nucléaire apporte une réponse au moins à trois défis majeurs : la nécessité absolue de réduire les émissions de CO2 dans la lutte contre le changement climatique ; l'obligation de pouvoir répondre à une demande d'électricité en constante augmentation et, pour certains pays, le renforcement de leur indépendance énergétique.

Les deux plus grandes puissances émergentes, la Chine et l'Inde (40% de la population mondiale), lancent d'importants programmes de développement de l'énergie nucléaire. Aussi, plusieurs pays de l'Union européenne, les États-Unis et des pays riches en hydrocarbures comme l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, développent également l'énergie nucléaire. Chaque pays aiguise ses arguments. La compétition s'annonce rude■

Développement de l'agriculture saharienne

Les investisseurs américains de plus en plus intéressés

Coopération. Il faut reconnaître que l'agriculture dans le sud du pays a connu ces dernières années une profonde mutation, marquée par la création d'un Office de développement de l'agriculture saharienne et le lancement du recensement général de l'agriculture, avec Ghardaïa comme wilaya pilote.

Les opérateurs américains activant dans le secteur agricole ont exprimé à maintes reprises leur volonté de coopérer avec leurs homologues algériens et de partager leurs expériences ainsi que leur savoir-faire dans le domaine de l'agriculture, surtout l'agriculture saharienne. D'ailleurs, un accord de réalisation d'un projet conjoint algéro-américain, entre Agro-Plus Algérie et la société américaine Agri International L.L.C, a été conclu et ce, à l'occasion de la 53e FIA. Il porte sur la production de fourrages sur une superficie de 3.300 hectares dans la wilaya d'El-Ménéa en utilisant des techniques américaines approuvées et des technologies avancées dans les domaines liés à la culture, la récolte et le stockage des céréales en sus de la fabrication des fourrages.

Les USA apporteront, donc, à la faveur de cet accord, leur appui dans la mise en œuvre de ce programme visant à assurer la sécurité alimentaire du pays en tablant sur les filières stratégiques. Aussi, les responsables d'entreprises américaines ont manifesté leur intérêt à développer des relations de partenariat gagnant-gagnant avec les opérateurs algériens, notamment ceux activant dans l'agriculture saharienne et organique.

Les Américains assurent la disponibilité de leur pays à apporter la technologie et le savoir-faire pour optimiser davantage la récolte des agriculteurs algériens et éviter ainsi la déperdition des produits ce qui engendre des pertes importantes. Il faut reconnaître que l'agriculture dans le sud du pays a connu ces dernières années une profonde mutation, marquée par la création d'un Office de développement de l'agriculture saharienne et le lancement du recensement général de l'agriculture, avec Ghardaïa comme wilaya pilote. Cet Office s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à lutter contre la bureaucratie et permettre aux investisseurs potentiels dans le domaine du développement des cultures stratégiques de surmonter les entraves portant sur l'accès au foncier agricole, en utilisant des moyens de production modernes sur de grandes surfaces.

Les partenariats agricoles algéro-américains concernent également les technologies de pointe pour la plantation, la fertilisation, la récolte et le stockage des céréales et la fabrication d'aliments de bétail, ainsi que l'idée d'un projet de création d'une usine de fabrication d'engrais biologiques et le développement d'une variété de pomme de terre.

Pour rappel, en 2015, l'Algérie avait signé six protocoles d'accord avec des entreprises agricoles américaines. Une opération destinée à soutenir et à augmenter la productivité des secteurs de la pomme de terre, des produits laitiers et des cultures fourragères. L'objectif consiste à améliorer la productivité et la commercialisation des pommes de terre, en recourant, notamment, aux nouvelles technologies.

Ces protocoles visaient également à augmenter la capacité de production du secteur laitier par la création d'une nouvelle société de production laitière et le développement de l'élevage bovin■

F. A.

Assurances et assistance voyage

Voyagez l'esprit tranquille !

Prévoyance. La souscription d'un contrat d'assurance et/ou d'assistance permet de vous protéger contre d'éventuelles mauvaises circonstances. Dans la majorité des cas, un contrat d'assistance et de protection juridique permet de bénéficier d'un service (assistance juridique, médicale, rapatriement).

Comme à chaque entame de la saison estivale, les compagnies d'assurances redoublent d'ingéniosité et d'efforts pour exploiter d'autres gisements et produits qui soient le plus profitables aux voyageurs surtout après la reprise des voyages (aérien, maritime et terrestre). Par le truchement de leur site web ou les réseaux sociaux, elles élaborent des plans de campagnes de promotion et de publicité dans le but de glaner le plus possible de parts de marché de plus en plus concurrentiel. De plus, qu'elle soit obligatoire, notamment pour certains pays, ou facultative, la souscription d'une assurance voyage est vivement conseillée lors des déplacements en vacances, car le risque zéro d'un événement fâcheux peut subitement apparaître à la suite d'une ou plusieurs causes, et qui peut entraîner des dommages vis-à-vis des personnes ou des biens, comme les voitures. L'essentiel est que les tarifs sont étudiés en fonction des budgets de tout le monde. Le sujet mérite un tour d'horizon.

Obligatoire pour des pays, facultative pour d'autres

Au sortir de la période de la crise sanitaire, les professionnels du tourisme sont unanimes dans leur avis et constatent une brusque et forte augmentation des réservations depuis l'annonce du planning de levée des restrictions sanitaires toutes destinations confondues. Ainsi, si vous envisagez de changer d'environnement en optant pour des vacances à l'étranger, vous pouvez être confronté à des imprévus qui ne peuvent que gâcher le plaisir de votre séjour. Ainsi, la

souscription d'un contrat d'assurance et/ou d'assistance permet de vous protéger contre ces mauvaises circonstances. Dans la majorité des cas, un contrat d'assistance et de protection juridique permet de bénéficier d'un service (assistance juridique, médicale, rapatriement).

En principe, les destinations préférées des Algériens se résument à quelques pays de l'espace Schengen, mais désormais, c'est sans doute la Tunisie qui va voler la vedette aux autres pays du monde. Toutefois, il faut savoir que l'assurance est obligatoire par l'article 15 du code des visas Schengen à l'obtention du visa de circulation au sein de l'espace européen. Le voyageur n'a que l'embarras du choix parmi toutes les offres proposées selon la formule, le prix et la qualité du service mais également d'autres éléments qu'il faut prendre en compte, entre-autres : âges, pays en question, garanties désirées, la durée du séjour, etc. Par contre, à l'image d'autres pays comme le Canada, les USA d'Amériques, la Tunisie, etc, ces derniers ne font pas de l'assurance voyage une formalité obligatoire qu'il faut respecter lors de l'arrivée sur le territoire de ces pays.

A chaque compagnie sa formule et ses prix

Présentement, elles sont plusieurs sociétés publiques et privées qui se bousculent sur le marché de l'assurance d'afin d'offrir la meilleure formule sur le plan qualité de services/prix, généralement à partir de 650 DA. Dans cette gamme figure une particularité que l'on doit à Cash Assurances qui, à l'occasion de l'avènement des vacances, a lancé sa promo *« El Istiraha»* qui vous offre des remises exceptionnelles allant jusqu'à 50%, durant la période du 1er juin au 31 août 2022. Cette offre personnalisée est valable pour toute souscription ou renouvellement des contrats d'assurance automobile qui sont très avantageuses lorsque vous passez vos vacances dans le pays.

Pour pouvoir assister les souscripteurs durant leur voyage à l'étranger, Macir Vie s'est adjoint les services d'Algérie Assistance, filiale de Mapfre Asistencia qui fut le premier assisteur sur ce segment en Algérie et, donc, celui qui a le plus d'expérience sur le marché et qui a un niveau de qualification optimal au bénéfice exclusif des clients. En outre, elle a récemment mis à la disposition de ses clients une carte d'assistance en assurance voyage entièrement digitale, dénommée le MyM Pass, dans le cadre de son produit MyM Voyage. *« Toute personne ayant souscrit une assurance MyM Voyage bénéficiera automatiquement d'une carte d'assistance 100% digitale, MyM Pass, téléchargeable gratuitement depuis l'espace client MyMacir (MyM) »,* a indiqué un communiqué de Macir Vie.

La compagnie ajoute que cette carte dématérialisée comprendra l'ensemble des informations liées au souscripteur, à savoir son identité (nom / prénoms), le numéro de sa police d'assurance, la date d'effet et d'échéance de son assurance voyage ainsi que les coordonnées d'assistance de notre partenaire à l'international Mapfre Asistencia. L'autre nouveauté consiste, notamment, en *« la possibilité d'ajouter cette carte d'assistance sur l'outil Wallet/Cartes de votre smartphone »*. C'est une première en Algérie, les utilisateurs de téléphones et tablettes iOS pourront automatiquement télécharger le MyM Pass sur leur Wallet, au même titre qu'une carte d'embarquement, carte de fidélité ou autre type de pass, mis à disposition par de grandes compagnies à l'international.

Les utilisateurs d'appareils Android devront préalablement télécharger une application Wallet sur le PlayStore. *« Moussafer »* est un autre produit d'assurance et d'assistance voyage à l'étranger de Caarama. Il couvre un large éventail de garanties et prestations, répondant aux besoins les plus divers et variés de la clientèle. Ce produit est décliné en plusieurs formules suivant les besoins des clients ainsi que les destinations. Moussafer Maghreb est une formule destinée au grand public à destination de la Tunisie ou au Maroc pour des courts séjours d'une durée allant de 8 à 90 jours et les assister en cas d'urgence, avec des tarifs mieux adaptés. Quant à l'EPE Tala, durant votre séjour loin de chez vous, quels que soient la durée et le motif de votre voyage, Tala vous accompagne pour vous procurer une protection adéquate par ses couvertures médicales liées aux accidents et maladies soudaines. En effet, le produit assurance voyage et assistance entre en compte quand l'assuré est en face d'un imprévu avant, durant et au retour d'un voyage.

S'agissant de la société Axa, en souscrivant à l'assurance voyage Axa, vous bénéficiez d'une couverture complète en cas d'accident ou de maladie inopinée et d'une assistance grâce à ses équipes de professionnels de santé et juridiques disponibles H24 et 7j/7. Aussi, il s'avère que les souscriptions en famille ou en groupe bénéficient de réductions allant jusqu'à 43% selon le nombre de voyageurs. Enfin, il faut savoir que le contrat d'assurance visant à couvrir les dommages aux personnes et aux biens durant leur voyage est régi par les dispositions de la loi en vigueur dans le secteur des assurances en Algérie■

A. A.

Doria Tounsi, co-fondatrice de la start-up Shédio :

« Nous offrons aux touristes une approche plus actuelle et plus in »

Entretien réalisé par Ahmed Kourougli

Les toutes nouvelles start-up spécialisées dans le secteur touristique en Algérie sont appelées à devenir de véritables fers de lance pour la promotion, notamment, du tourisme interne. En fait, la start-up Shédio Design Solutions s'est engagée à jouer un rôle très prépondérant dans ce sens, et cela dans la mesure où elle encourage les touristes nationaux et étrangers à découvrir notre pays d'une manière technologique.

L'innovation de Shédio Design Solutions permet de contourner le problème de temps et des déplacements qui se pose le plus souvent aux voyageurs lorsqu'ils désirent visiter des sites touristiques en Algérie. Ainsi, lier le tourisme/culture avec la technologie est une approche originale et claire pour faire aimer, connaître et rendre accessibles notre patrimoine et notre culture au plus de monde possible grâce aux nouvelles technologies. C'est le pari que veut relever notre start-up.

L'ACTUEL : Question classique, comment est venue l'idée de la création de la start-up Shédio Design Solutions dédiée en général au secteur du tourisme et de la culture ?

Doria Tounsi : L'idée est venue lors du confinement de 2020. Nous avons déjà vu des expériences de réalité virtuelle et nous avons cherché à reproduire cette idée ici en Algérie. Mon mémoire de fin d'étude sur la reconversion des friches industrielles m'a beaucoup inspiré aussi car je trouvais l'idée de redonner vie à l'ancien grâce à la technologie plus que palpitante.

Dans quel état d'esprit avez-vous vécu la consécration de la meilleure *« Start-Up Tourisme 2021 »* par Algeria tourism award ?

Nous avons été honorées par ce titre si prestigieux grâce au jury sélectionné par le World trade center algiers. Monsieur le ministre des Start-up nous a remis le prix à cette occasion. C'est beaucoup d'émotions et de fierté. Ce prix a fait connaître notre travail et c'est tellement gratifiant.

Si on comprend bien votre idée dans le développement de votre expérience, c'est une approche qui a un double but : celui de l'aspect pédagogique conjugué à un service touristique digital. Cela demande un travail colossal et beaucoup de temps, notamment dans la recherche et la documentation ; aussi quel est le secret de cette méthodologie qui consiste à réaliser un produit très tendance ?

Effectivement, notre travail a pour objectif de lier deux mondes différents : le tourisme et la culture avec la technologie. Notre approche est claire, c'est faire aimer, connaître et rendre accessible notre patrimoine et notre culture au plus de monde possible grâce aux nouvelles technologies cela est possible. Nos projets prennent du temps de par la quantité de données qu'ils fournissent. La recherche documentaire est la plus importante car nous voulons être le plus proche de la réalité lors de nos reconstitutions

« Notre travail a pour objectif de lier deux mondes différents : le tourisme et la culture avec la technologie. Notre approche est claire, c'est faire aimer, connaître et rendre accessibles notre patrimoine et notre culture. »

Selon vous, quels sont les intérêts de votre projet aux yeux des professionnels du tourisme ?

Aujourd'hui, nous rentrons dans une nouvelle ère celle du web 3 où le digital est au cœur de la communication. Le public est avide de nouvelles expériences, notamment les expériences de réalité virtuelle et augmentée. Le secteur du tourisme a tout intérêt à être à la page et trouver des façons plus ludiques pour communiquer. Notre solution est une porte ouverte sur le virtuel. Nous offrons aux professionnels du tourisme une approche plus actuelle et plus "IN".

En plus de la création des musées virtuels interactifs en 3D ainsi que des applications d'accès à 360 degrés sur le Web et les appareils mobiles, l'équipe Shédio Design prévoit en parallèle de s'attaquer à d'autres projets, lesquels ?

Ce qu'il y a de bien dans notre domaine c'est que l'innovation ne s'arrête jamais. La création n'a pas de limites. En d'autre terme, tout est possible et réalisable. Nos projets à court terme c'est de créer notre plateforme qui va faciliter l'accès à nos reconstitution historiques et musée virtuel avec plusieurs options. A moyen terme, c'est de toucher les différents secteurs économiques et offrir des solutions virtuelles aux professionnels comme des formations. Nous travaillons déjà sur une solution innovante avec notre partenaire Macir vie,

Valoriser l'Algérie et ses nombreuses facettes touristiques est l'un des principaux challenges qui vous tient à cœur, n'est-ce pas ? Ainsi, explorer l'étendue de notre pays continent relève de l'exploit. Un commentaire ?

L'Algérie peut être un leader dans le tourisme culturel, car oui actuellement, les gens veulent apprendre et s'enrichir de l'histoire et culture du pays qu'ils visitent. Il y a tellement de trésors historiques et culturels dans notre pays. Chaque coin de rue a une âme. Notre but est de promouvoir l'Algérie, ses richesses culturelles, son art et son patrimoine.

Un dernier mot pour clôturer notre entretien...

Nous essayons coûte que coûte d'avancer dans le secteur de la tech, tourisme et culture en Algérie. Heureusement, notre pays est favorable à ce genre d'initiative. Les aides ne manquent pas, les institutions soutiennent les start-up innovantes dans tous les domaines. Donc le dernier mot serait à l'égard de ceux et celles qui veulent se lancer dans un projet qui visent à promouvoir l'Algérie : lancez vous, c'est le moment !

Développement touristique

L'Algérie « dégaine » la carte Oran !

Renaissance. Après deux années blanches dans les annales du tourisme mondial, l'Algérie accueillait la saison 2022 avec un événement d'envergure, qu'est l'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens à Oran, au nord-ouest du pays. Une belle occasion pour relancer le secteur du tourisme par le biais d'El Bahia, car derrière l'organisation d'une telle manifestation sportive internationale se cache une stratégie rondement menée, à savoir redonner un second souffle au tourisme algérien.

Par K. Batache

Cela fait, désormais, plusieurs années que le tourisme tourne le dos à l'Algérie. Mais d'aucuns diront que c'est l'Algérie qui tourne le dos au tourisme. Et pour cause, le pays a accueilli, en 2019, quelque 2,4 millions de touristes avec des revenus estimés à environ 125 millions d'euros, selon les données de l'Organisation mondiale du tourisme. Les recettes par touriste sont estimées à 53 euros par visiteur... Trop peu pour un pays affichant un tel potentiel et une telle diversité naturelle, culturelle ou encore patrimoniale. Mais l'impossible n'est pas algérien ! Conscients du rôle important du secteur touristique en tant que pourvoyeur d'opportunités économiques et source de revenus en devises, le Gouvernement algérien multiplie les initiatives pour tenter de le sortir du marasme dans lequel il baigne depuis les années de la décennie noire.

Après deux années blanches dans les annales du tourisme mondial, l'Algérie accueillait la saison 2022 avec un événement d'envergure, qu'est l'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens à Oran, au nord-ouest du pays. Une belle occasion pour relancer le secteur par le biais d'El Bahia, car derrière l'organisation d'une telle manifestation sportive internationale se cache une stratégie rondement menée, à savoir redonner un second souffle au tourisme algérien. En effet, pas moins

de 27 délégations représentant autant de pays méditerranéens étaient réunies à Oran. La ville romanesque du raï et de la passion populaire s'est parée aux couleurs de la Grande bleue spécialement pour l'occasion avec en prime, une cérémonie d'ouverture de haute facture tenue le 25 juin dernier, et qui a émerveillé les yeux du monde entier.

Voir Oran et mourir !

En plus des nombreuses infrastructures sportives et logistiques qui ont été installées en prévision des Jeux méditerranéens, Oran a affiché au grand jour ses atouts touristiques : 193 établissements hôteliers totalisant une capacité d'accueil de plus de 19.000 lits, ainsi que 20 circuits touristiques. Le parc hôtelier oranais s'est d'ailleurs doté d'un nouveau joyau, faisant partie de la chaîne algérienne à succès AZ Hôtels.

Le Grand Oran a été inauguré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Situé à l'entrée de la ville, dans la région d'Essania. Cet établissement 5 étoiles vient renforcer voire concurrencer une offre destinée à la clientèle *« VIP »* ou *« affaires »*, qui est déjà très étoffée à Oran, via la présence de plusieurs marques de renommée internationale.

Proclamée ville ambassadrice du tourisme algérien durant deux semaines, Oran devait se montrer digne de l'événement afin de projeter une image positive du pays vis-à-vis des représentants des nations qui ont pris part à cette compétition. Un souci de *« feed-back »* aux conséquences hautement stratégiques et un défi d'image de marque attendait, donc, les organisateurs de l'événement, les responsables du secteur et les collectivités locales de la wilaya d'Oran. Cela d'autant plus que le président de la République a inscrit la réussite des Jeux méditerranéens parmi les orientations stratégiques du Gouvernement.

Sport-villégiature-patrimoine, le tiercé gagnant derrière le slogan « Wahran fel qelb » !

Par ailleurs, et en matière de feuille de route, la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya a ainsi développé divers circuits pour donner une nouvelle impulsion au secteur et attirer une clientèle intéressée par des promenades, des randonnées et des découvertes touristiques, comme l'a souligné, à la presse nationale, le chef du service des activités touristiques à la Direction du tourisme, Mourad Boudjenane. L'objectif, selon les experts, étant de promouvoir la destination Algérie de manière générale mais aussi de faire connaître les qualités touristiques d'Oran, développer le tourisme local et inciter les touristes à découvrir d'autres sites jusque-là méconnus.

Les parcours ont été tracés après une étude multisectorielle menée par divers partenaires, tels la Direction de la culture et des arts, l'Office national d'exploitation et de gestion des biens culturels protégés, la commune d'Oran et les spécialistes et chercheurs du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, nous a-t-on appris. Par ailleurs, afin de valoriser ces sites, des parcours ont été aménagés, tout en garantissant le transport, l'hygiène et ce, avec l'organisation de plusieurs expositions artisanales, la pose des panneaux indicatifs et informatifs pour mettre en exergue les sites

archéologiques et historiques, tout en mobilisant des guides touristiques proposant aux visiteurs une escapade originale et enrichissante. Les invités de l'Algérie ont pu ainsi profiter de ces parcours en compagnie de 23 guides agréés par le ministère du Tourisme et de 193 accompagnateurs, formés en janvier dernier au niveau de l'École supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Oran.

Oran, combien de trésors insoupçonnés recèles-tu ?

Pour découvrir les potentialités de la région qu'elles soient historiques, culturelles ou naturelles, les circuits touristiques ont englobé plus de vingt monuments, dont la plupart sont classés dans la liste du patrimoine national et remontant aux différentes époques historiques qu'avait connues la ville.

Le premier circuit, intitulé *« Une promenade à Oran »*, proposait une ballade par le biais des bus de la filiale Oran City tour, créée en 2019 par l'Office de tourisme de la wilaya, pour promouvoir le tourisme intérieur. Première à l'échelle nationale, l'initiative a permis aux visiteurs de découvrir dix sites emblématiques de la ville.

A bord de luxueux bus assurant deux navettes quotidiennes, le touriste découvre sur son itinéraire la Bibliothèque régionale, les Palais de la Culture et du Bey, le site de Châteauneuf, la Mosquée Pacha et le jardin Ibn Badis (ex-la Promenade de Létang), la légendaire place Boudali-Hosni (ex-Kleber), dans le quartier Sidi El- Houari, les bains turcs, l'hôpital de Baudins et la porte du Santon. Cet itinéraire comprend un déplacement jusqu'au Mont Moulay Abdel Kader, avec une visite à l'incontournable fort de Santa Cruz et l'église Notre-Dame de la paix, puis retour sur la place du 1er Novembre 1954, au cœur battant de la ville. Plusieurs autres sites sont à découvrir par le visiteur dans les neuf autres circuits, dont ceux dénommés les Mosquées de Sidi El-Houari, les Portes d'Oran, le Circuit ottoman, les Forts d'Oran, le Fort touristique religieux ainsi que le Circuit vert, l'un des derniers produits touristiques.

La nouveauté de ces produits touristiques réside dans la création, pour la première fois dans la capitale de l'Ouest, d'un circuit shopping, un itinéraire touristique, commercial et récréatif à travers lequel les visiteurs ont pu acquérir des produits d'artisanat proposés à la vente dans les stands des Arènes, un monument situé au quartier d'Eckmühl d'Oran, qui attire les visiteurs de ce haut lieu de pratique de la tauromachie durant le siècle dernier.

Une première expérience réussie dans le tourisme d'affaires !

Considérée comme étant un pôle économique par excellence, la ville d'Oran met à disposition un environnement propice au tourisme d'affaires, en accueillant de nombreux événements régionaux et internationaux, entre séminaires, conférences, ateliers et salons économiques qui attirent des milliers de professionnels de diverses spécialités. Cette dynamique a été boostée par la création du Centre des conventions internationales (CCO). Cet autre joyau architectural érigé en véritable balcon sur la mer Méditerranée est appuyé par une dizaine d'hôtels de standing international installé dans un rayon de 2 kilomètres à la ronde.

Une autre forme de tourisme occupe un segment important dans la stratégie de développement du secteur, il s'agit du tourisme de bien-être connu par les randonnées effectuées dans les 7 forêts de détente, d'une superficie de 225 ha, très prisées par les visiteurs qui viennent dans le cadre de sorties organisées par des associations. Marches athlétiques et cyclisme sont entre autres activités proposées dans les bois avec l'utilisation, bien entendu, d'outils amis de l'environnement dans le cadre de la promotion du tourisme vert, notamment aux forêts de M'sila et de Mont noir.

Outre la simplification des procédures administratives et l'accompagnement constant dans la concrétisation des projets, plusieurs infrastructures, à l'instar du port, de l'aéroport et du réseau routier, favorisent le développement du marché touristique dans l'Oranie.

La wilaya d'Oran dispose de 8 zones d'extension touristique (ZET) réparties sur Madagh, Kristel, Les Andalouses, Aïn Franine, Cap Carbon, Mers El-Hadjedj, Cap Falcon et Cap Blanc. En outre, pas moins de 333 agences de tourisme et de voyages sont actives à Oran malgré la crise subie par ce segment, en plus d'un bureau touristique qui fait la promotion pour la destination Oran.

Organisé en mars dernier, le Salon international du tourisme et des équipements hôteliers, auquel plus de 100 exposants nationaux et étrangers ont pris part, est une autre manifestation économique abritée par la capitale de l'Ouest dans la cadre de la promotion de la destination Oran et à travers elle, l'Algérie toute entière■

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Développement du tourisme en Algérie

Les banques s'impliquent davantage

Facilitations. Tous les dispositifs proposés par les banques sont de nature à resserrer les rapports entre les opérateurs et banquiers, d'une part, et à sécuriser au mieux les processus d'investissement, d'autre part, dans le secteur du tourisme.

Les banques s'impliquent de plus en plus dans le développement touristique en Algérie. Des banques proposent même des plans pour relancer le tourisme local en Algérie. Il s'agit surtout de faciliter l'octroi de crédits d'investissement pour le financement des projets neufs, de mise à niveau et de réhabilitation dans ce domaine. Il faut dire que le tourisme aura toute la priorité dans les projets d'investissement pour faire de ce secteur l'un des outils de la croissance économique et du développement social et ce, à travers le renforcement du partenariat avec les banques. Les responsables du secteur estiment que l'investissement touristique ne peut se concrétiser qu'avec *« le renforcement du partenariat »* entre les investisseurs et les banques pour faciliter l'acquisition des crédits.

Le rôle des banques consiste surtout à accorder de nouvelles facilitations aux investisseurs permettant, notamment, de différer la durée de remboursement des crédits contractés. Cette faveur exceptionnelle est de nature à atténuer les effets contraignants liés au caractère capitaliste des projets d'investissement touristique, d'une part, et de contribuer à l'amélioration de la solvabilité des promoteurs et de réduire les marges de risque, d'autre part.

Tous les dispositifs proposés par les banques sont de nature à resserrer les rapports entre les opérateurs et les banquiers, d'une part, et à sécuriser au mieux les processus d'investissement dans le secteur du tourisme, d'autre part. Les responsables du secteur reconnaissent à cet effet que les facilitations accordées ont contribué à l'augmentation du nombre de projets d'investissement touristique.

Les banques développent ainsi de plus en plus de formules pour répondre aux attentes des investisseurs dans le domaine du tourisme mais aussi des touristes. Les besoins de leurs clients tendent, en effet, à changer lorsqu'ils voyagent.

Notons que le secteur du tourisme a adopté une feuille de route visant à réaliser les différents projets et à atteindre plus de 3 millions de touristes à l'horizon 2024. Cette feuille vise la réalisation de cinq opérations consistant en le réaménagement et la garantie du foncier touristique, la promotion du tourisme domestique, le développement du tourisme thermal, la mise en œuvre du plan Destination Algérie et la relance du plan de la qualité et de l'amélioration de la performance du dispositif de la formation. Cette feuille prévoit également d'encourager la création de nouveaux pôles touristiques d'excellence, dont les études doivent répondre aux normes internationales pour le développement de différents types de tourisme, notamment au niveau des régions du Sud, tout en augmentant le nombre des structures d'hébergement à 90 hôtels par an au minimum. Cette stratégie repose sur le parachèvement du programme de modernisation et de réhabilitation du parc hôtelier public notamment des travaux de réalisation des 29 établissements restants sur 70 hôtels publics, outre la réalisation de 365 nouveaux circuits touristiques.

Face à tous ces projets, les investisseurs du secteur du tourisme ainsi que les responsables comptent beaucoup sur l'aide des banques dans ce sens■

F. A.

الشركة الجزائرية للمعارض و التصدير

SAFEX

Société Algérienne des Foires et Exportations
safex/Pins Maritimes - Alger

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2022

Mois	Manifestations	Organisateurs	Dates	Pavillons
Février	Salon International du Chocolat et du Café "CHOCAF"	VISION FUTURE	à definir	Ahagar
	Salon de l'Electricité et des Energies Renouvelables -SEER	ADVISION El Djazair	23-26	Ahaggar
	Le Salon International de la Pharmacie en Algérie.- SIPHAL	ESPRIT OUVERT	23-26	Concorde
	Salon de la réanimation économique	SIFAR	22-24	Gourara
Mars	Salon de la femme -EVE-	WTCA	03-08	Union
	SIPSA-SIMA	EXPOSIA	14-17	Ahagar, Casbah
	Salon International des Electromenages SIEM	ONE CREATIVE	17-20	Union
	SOLARELEC	DISCOVRY	27-30	Union
	Salon International du Livre d'Alger " SILA"	ENAG	24-30	Ahagar, Casbah,Concorde
	Ramadan au Palais	SAFEX	28mars -30 Avril	Exterieur
Mai	BATIMATEC Expo	SAFEX / BATIMATEC EXPO	15-19	PALAIS
	LIFT EXPO	EXPERT	27-29	Union
	Salon International de la promotion de l'Investissement	B2B	27-30	Gourara
	DJAZAGRO	COMEXPOSIUM	30mai/02 Juin	Ahagar, Casbah,Concorde
	Salon International de la publicité ICHHAR	REAL BOX/SAFEX	30mai/02 Juin	Saoura
	OLIVALEGR	MEDMAG	30mai/02 Juin	D et R
	Salon du Tourisme en Plein Air et d'Aventures STEPA	TRIO TRAVEL / SAFEX	31mai/02 Juin	Bahdja
Juin/Juillet	Foire Internationale d'Alger	SAFEX	13-18 Juin	Le Palais
	SANIST	CACI / SAFEX	27-30 Juin	Gourara
	SECUREXPO	MEDITHERAL	22-24 Juin	Union
	Alger Bijoux	Meridyen	28-30 Juin	Ahagar
	Salon International des Travaux Publics SITP	SAFEX /MTP	28juin-02 juillet	Concorde
	Maman et bébé	Marcom plus Agency	28 juin-01 juillet	Casbah
	SMEX		11-14 juillet	Ahaggar , Casbah
	Salon des micro entreprises	ANADE	11-14 juillet	Concorde
	Salon algerien de la boisson BEVALG	TADAMSA EXPO	20-23 juillet	Casbah
Septembre	Foire de la Rentrée scolaire (L'EMSID)	SAFEX	18Aout-10Sep	Ahagar
	WOODTECH	CGCOM	19-22	Casbah
	Salon du E-Commerce	PRO BOX/SAFEX	20-23	Gourara
	Salon Sport et forme	EFFECTIF	21-24	Ahagar
	Salon national de l'enfant	Glory Management	28-01 Oct	Union
Octobre	Salon Professionnel International de l'Industrie "ALGER	BATIMATEC EXPO	03-06	Ahagar
	AGROFOOD	SIMA	10-13	Concorde
	REVADE	CACI / SAFEX	10-13	Casbah
	ALGERHYGIEN	CREAT EVENTS	12-15	Saoura
	ART CULINAIRE	SMPLUS	19-22	Union
Novembre	ALGEST	WTCA	14-17	Union
	HORECA	MEDITHERAL	16-19	Concorde
	SINAA (Maintenance industrielle)	MEDITHERAL	29 Nov-01 De	Concorde
Décembre	Foire de la Production Algérienne	SAFEX	17-26	Concorde-Ahaggar-Casbah
	Salon des Bnaques, Assurances et Produits Financiers "ExpoFinances"	SAFEX	17-26	Concorde

www.safex.dz
contact@safex.dz / dc@safex.dz

Tél. : +213 (0) 23 79 50 57 / 023 79 50 59 / 023 79 50 61 / 023 79 50 63 / 023 79 50 65
023 79 50 67 / 023 79 50 69 - Fax : +213 (0) 23 79 50 80 / 023 79 50 88

Compagnies nationales des transports aérien et maritime

La concurrence arrive !

Ouverture. En agréant les compagnies privées, les pouvoirs publics ont décidé de secouer le cocotier, allusion faite aux compagnies publiques qui monopolisent actuellement les transports aérien et maritime.

Par Rabah Abdessemed

La demande dans ce domaine existe depuis des années de la part des nationaux et étrangers. L'autorisation officielle a été accordée par les hautes autorités de l'Etat à la faveur du plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République. Il s'agit du projet d'ouverture du secteur des transports aérien et maritime à la concurrence et l'investissement aux opérateurs privés.

Du reste, dans ce cadre, le Gouvernement en appelle à la bonne volonté des détenteurs de capitaux à investir dans les transports aérien et maritime, un secteur longtemps laissé-pour-compte d'où la mauvaise gestion et l'anarchie qui règnent en maîtres au sein de nos compagnies publiques. Du coup, une fois le processus de privatisation achevé, le citoyen pourra prétendre à des voyages répondant aux critères de sécurité, de confort, de coût, de gain de temps et de plaisir. Néanmoins, il est hors de question de lancer de nouvelles compagnies, comme ce fut le cas avec Khalifa Airways.

Accord de principe pour 16 demandes d'investissement

Le ministre des Transports, Abdellah Moundji, a annoncé le mois passé que son département avait donné son accord de principe à seize demandes d'investissement privé dans le domaine du transport aérien, dont neuf relatives aux services du transport aérien public des voyageurs et des marchandises. Le ministre répondait à une question orale sur l'avancement du projet d'ouverture du secteur des transports aérien et maritime à la concurrence et l'investissement aux opérateurs privés, lors d'une plénière au Conseil de la nation. Pour plus d'explications à ce sujet, le ministre a souligné que ces accords de principe ont été donnés dans le cadre de la promotion de l'investissement dans ce secteur soit avec des partenariats public-privé ou

privé-privé en attente du parachèvement des dossiers requis des opérateurs économiques, en précisant que *« cela se fera selon la règle 51/49 pour les investisseurs étrangers »*. Dans le même sens, M. Moundji a révélé quelques obstacles juridiques relatifs à l'acquisition et le traitement des nouveaux équipements des investisseurs, ce qui nécessite l'introduction des modifications indispensables pour résoudre ce problème.

Sur un autre volet, le ministère des Transports a octroyé les droits de concession à quatre opérateurs privés pour le transport maritime de marchandises et donné son accord de principe à sept autres demandes d'investissement en matière de transport maritime de marchandises, outre quatre demandes pour le transport maritime des voyageurs, a fait savoir le ministre, affirmant que l'opération se poursuivait. Aussi, des convocations ont été adressées aux investisseurs dont les demandes ont été retenues. Évoquant les investissements dans le domaine du transport maritime urbain, le ministre a révélé que 38 autorisations ont été accordées à des opérateurs privés, relatives à des activités de transport maritime urbain, de pêche, de tourisme, de balade en mer, de bateau-restaurant et de plaisance à bord de bateaux à moteur. *« La balle est, désormais, dans le camp de ces investisseurs privés, surtout avec les nombreuses facilités qui leur sont accordées dans le cadre de la loi »*, a encore affirmé le ministre. C'est une certitude, notre pays a besoin de plus d'aéroports et de compagnies de transport pour couvrir tous les besoins aux niveaux national et international en matière des transports aérien et maritime.

Pour ce faire, l'ouverture aux investisseurs privés des transports aérien et maritime en Algérie ne doit pas être une simple mesure d'opportunité, ou un choix politique, elle est en fait imposée par les lois générales de l'économie. Ce n'est, donc, pas un choix anodin, elle est une exigence économique si l'on veut accompagner les mutations actuelles avec toutes les chances de progrès.

En agréant les compagnies privées, les pouvoirs publics ont décidé de secouer le cocotier, allusion faite aux compagnies publiques qui monopolisent actuellement les transports aérien et maritime. Il est certain que la concurrence dans le ciel algérien va faire bouger les choses. Mieux encore, elle va contribuer à faire évoluer le marché.

L'introduction, par exemple, du système économique du low cost aérien entraînera une compétition féroce entre les compagnies publiques et privées au grand bonheur du voyageur algérien. Enfin, l'ouverture des transports aérien et maritime aux capitaux privés est une bonne nouvelle pour ce secteur car en plus du gain de pouvoir d'achat pour les consommateurs de voyage, cela entraînera aussi une meilleure performance dans le management et la bonne gestion des entreprises■

Relations algéro-espagnoles

Quelles conséquences sur les contrats en cours ?

Crise. De l'avis des spécialistes ainsi que de celui de responsables espagnols, aucune question commerciale n'est comprise dans l'Accord d'amitié entre l'Algérie et l'Espagne, mais les conséquences de sa rupture se font et se feront sentir sur tous les échanges commerciaux contractés jusqu'à aujourd'hui entre les deux pays.

Les relations algéro-espagnoles semblent marquer un précédent qui aura défrayé la chronique internationale et ce, par la décision prise par les hautes autorités du pays de suspendre toutes les relations commerciales entre les deux pays, quelques jours seulement après la suspension du fameux Traité d'amitié avec le royaume ibérique. Une décision qui semble ferme au vu des évènements qui s'en sont suivis. Mais avant de se pencher sur le contenu des sanctions et des conséquences, il y a lieu de savoir quel est le contenu dudit Traité d'amitié.

Quel est le contenu du Traité d'amitié entre l'Algérie et l'Espagne ?

Signé le 8 octobre 2002 entre Alger et Madrid pour encadrer les relations entre les deux pays, ce Traité prévoit un ensemble de dispositions relatives à la coopération entre les deux pays sur les plans politique, juridique, économique, sécuritaire et éducatif.

Le respect du droit international constitue l'une des dispositions les plus importantes du Traité, à côté de celle de l'égalité souveraine et la non-ingérence dans les affaires intérieures des parties, en plus du règlement des conflits loin de tout recours à la force ou aux menaces. Il prévoit le règlement des conflits par les moyens pacifiques. Le Traité prévoit aussi la coopération pour le développement ainsi que le respect des libertés fondamentales et des droits de l'Homme par les deux pays et le développement des dialogues entre les peuples.

Sur le plan sécuritaire, le Traité prévoit le renforcement de la coopération militaire entre les forces armées des deux pays et l'organisation d'exercices et de stages conjoints. Sur le plan de l'économie, l'accord prévoit que les deux pays renforcent et appuient la coopération économique et financière, conformément aux pactes signés *« dans un effort de revitalisation et de modernisation de l'économie algérienne en encourageant les investissements mutuels »*.

Les autres dispositions du Traité sont plus d'ordre protocolaire relatif à la périodicité de tenue des réunions entre les chefs de Gouvernement et ministres des Affaires étrangères des deux pays. De l'avis des spécialistes ainsi que de celui de responsables espagnols, aucune question commerciale n'est comprise dans l'Accord d'amitié entre l'Algérie et l'Espagne, mais les conséquences de sa rupture se font et se feront sentir sur tous les échanges commerciaux contractés jusqu'à aujourd'hui entre les deux pays.

Une rupture d'accord et de relations commerciales

Et comme une rupture en traîne une autre, celle de l'Accord n'est pas venue seule, et pour preuve. En effet, la suspension de l'Accord s'est suivie, presque de façon immédiate, de celle des relations commerciales, notamment du fait de l'instruction sous forme d'une note émanant de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) demandant aux banques de geler les transactions commerciales avec l'Espagne, ainsi que toute domiciliation bancaire au profit d'une opération commerciale depuis ou vers ce pays. Ainsi, ce sont toutes les transactions relatives aux opérations contractées, qu'elles soient en cours de validité ou en voie de signature, qui tombent sous le coup de cette rupture.

Pour avoir une volumétrie des opérations susceptibles de rendre de plein fouet le contrecoup de la suspension de l'Accord, il y a lieu de tenir compte que l'Espagne a exporté vers l'Algérie en 2021 pour 1,8 milliard d'euros de marchandises, contre près de 3 milliards par an avant la crise sanitaire de Covid-19. Quant aux exportations algériennes vers l'Espagne, elles se situent autour de 4,700 milliards d'euros, dont plus de 90% sont des produits énergétiques.

Les conséquences

Il n'est pas à mentionner que la rupture des relations commerciales occasionnera d'importantes répercussions sur le plan des échanges économiques des deux côtés, pour lesquelles il y a lieu de trouver des moyens de compensation.

La première incidence est certainement celle qui est en relation avec le gaz, particulièrement si l'on sait que l'Algérie a déjà affiché son intention de revoir à la hausse ses prix de vente à la destination de l'Espagne, voulant profiter, parallèlement, des effets de la hausse des prix généralisée du fait du conflit militaire en Ukraine. Les autres domaines hors énergie ne sont pas moins touchés par les effets de la rupture. Le domaine de l'agriculture est un autre secteur, du côté espagnol, qui aura sa part des répercussions. Si le marché algérien a été fermé aux agriculteurs et opérateurs commerciaux espagnols, les agriculteurs espagnols ont dû faire baisser de 20 à 30 euros le prix de bétail sur le marché intérieur, en conséquence. Il est à noter que 20.000 tonnes par an sont acquis par l'Algérie du bœuf espagnol.

Si cela est observable sur le plan des relations commerciales de grande envergure, le cas est le même pour les particuliers. Du côté des Algériens, ce sont toutes les transactions qui se trouvent touchées, toutes les commandes passées, tous les contrats signés, toutes les transactions réglées et non livrées, absolument tous les échanges se trouveront sous le coup de la menace du gel des relations.

Le fait est que l'instruction de l'ABEF est à effet immédiat et ne semble admettre de différé pour aucune exception. Il est à se demander quels seraient les répercussions dans le cas où les ruptures des contrats, des livraisons et des paiements engendreraient des poursuites de la part des partenaires espagnols. Cela sera le cas si la rupture s'inscrit dans la durée.

Que prévoient, donc, les autorités algériennes envers ces cas particuliers qui se trouvent être victimes de décisions politiques plutôt que de défaillances de systèmes économiques ? Dossier à suivre■

A. A. B.

53e édition de la Foire internationale d'Alger

Le vrai sens d'une exposition internationale

Succès. Le pari a été largement relevé après une absence de deux ans en raison des mesures prises pour la lutte contre la pandémie de Covid-19, avec comme cerise sur le gâteau, un invité d'honneur de marque : les Etats-Unis d'Amérique, première puissance économique mondiale.

Inaugurée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, la 53e édition de la Foire internationale d'Alger, qui a eu lieu en juin dernier au Palais des expositions des Pins maritimes sous le thème *« Pour un partenariat stratégique »*, a vu la participation de pas moins de 700 opérateurs économiques nationaux et étrangers, dont 187 exposants représentant 20 pays. Le fait marquant de la plus importante opération événementielle en Algérie réside dans le fait que celle-ci a remporté un franc succès tous azimuts, notamment s'agissant de l'émergence d'une nouvelle ère dans les relations éco-nomiques et commerciales entre l'Algérie et le reste du monde.

Le pari a été largement relevé après une absence de deux ans en raison des mesures prises pour la lutte contre la pandémie de Covid-19, avec comme cerise sur le gâteau, un invité d'honneur de marque : les Etats-Unis d'Amérique, première puissance économique mondiale.

L'excellence des relations économiques algéro-américaines

L'hôte de la 53e édition de la FIA a débarqué en Algérie avec une armada constituée de pas moins de 40 entreprises de standard international, dont General Electric, Oxy, Halliburton, Coca Cola, Lockeed et Air product. En termes de partenariats dans l'investissement et les échanges commerciaux, la part du loin revient incontestablement aux nombreux accords signés entre les opérateurs nationaux et leurs homologues américains dans le cadre des négociations algéro-américaines sur l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA).

Le premier consiste en la création d'une joint-venture dans le domaine des énergies renouvelables, appelée MIEAA, entre

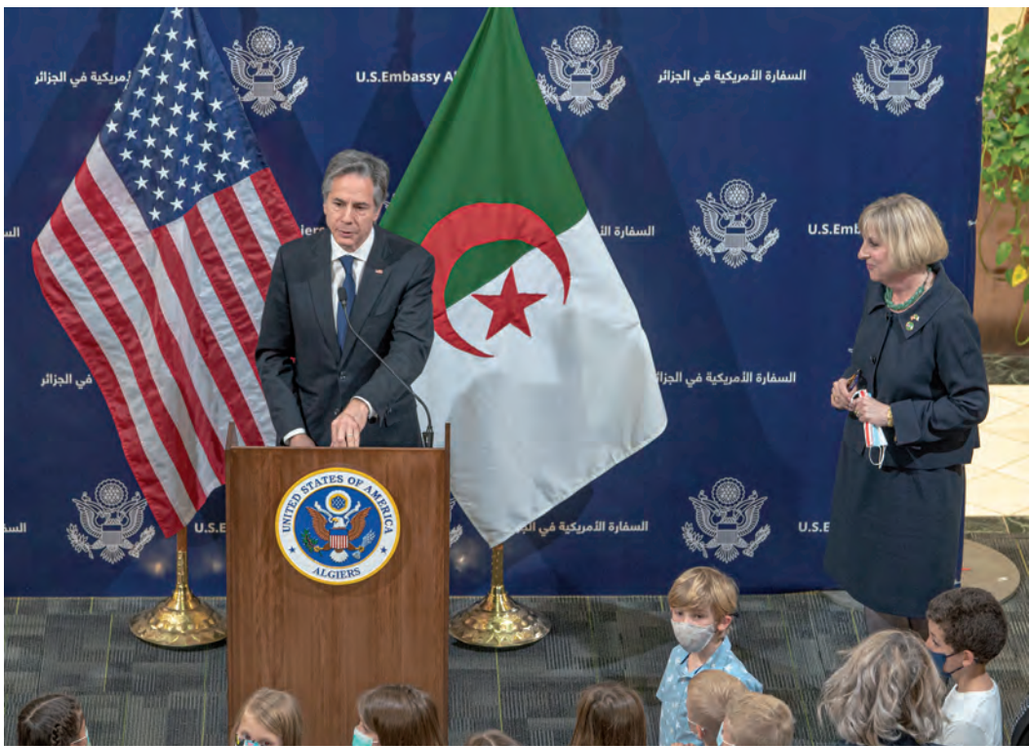

la société privée algérienne Iris et l'entreprise américaine Mc Hale, spécialisée dans les tests de performance des installations énergétiques : centrales photovoltaïques, turbines à gaz, centrales électriques à cycle combiné, centrales thermiques, certification en matière d'efficience des installations et leur respect des normes d'émission de CO2 et management de projets de centrales électriques et de centrales photovoltaïques. Cette joint-venture envisage de s'impliquer dans le programme de développement des énergies renouvelables en Algérie à travers, notamment, des études de faisabilité technique et financière de projets de centrales photovoltaïques, des travaux d'ingénierie, voire même l'EPC ou le management de projets. Il faut signaler que Mc Hale est intervenue dans les spécialités précitées aux Etats-Unis, Mexique, Qatar, Canada, Chine, Inde et Brunei.

L'autre contrat signé porte sur la construction d'un hôpital américain en Algérie en partenariat avec une société privée algérienne. Au stand d'Air Product, un leader mondial des gaz industriels, partenaire de Sonatrach dans la société Helios, on apprend que cette joint-venture a investi 100 millions de dollars en Algérie. Elle a, ces dernières années, augmenté la production et, donc, l'exportation d'hélium, extrait des complexes de GNL d'Arzew, tout comme la production d'azote, d'oxygène et d'argon. Elle compte poursuivre le développement de l'extraction d'hélium et augmenter ses capacités de production d'oxygène et d'argon en Algérie.

Dans le secteur agricole, il a été procédé à la signature d'un accord de réalisation d'un projet conjoint algéro-américain entre Agro-Plus Algérie et la société américaine Agri International L.L.C pour la production de fourrages sur une superficie de 3.300 hectares dans la wilaya d'El-Ménéa en utilisant des techniques américaines approuvées et des technologies avancées dans les domaines liés à la culture, la récolte et le stockage des céréales, en sus de la fabrication des fourrages.

Le projet tend à réduire les importations de céréales et de fourrages. D'un autre côté, un accord de partenariat a, en outre, été signé entre l'entreprise algérienne Iris industriel et une société américaine pour l'établissement d'un projet commun de création d'une société algéro-américaine dans le domaine de l'énergie solaire et hybride et le consulting.

Quant aux investissements dans les infrastructures sanitaires, un accord de partenariat a également été signé entre le Groupe algérien Souakri et le réseau américain mondial des services de santé GHSN pour la réalisation d'un hôpital et d'une école paramédicale à Meftah (Blida) ; un projet qui épargnera à l'Algérie les frais des transferts médicaux à l'étranger.

Un autre accord a été signé entre la Société à responsabilité limitée Sarl-Cicamed et la compagnie américaine Canopy Energie pour l'établissement d'un projet avec l'utilisation de la technique UVC-LED destinée à traiter l'eau par l'ultraviolet et aux soins de santé. Un accord de partenariat a, en outre, été signé entre l'entreprise algérienne Iris industriel et une société américaine pour l'établissement d'un projet commun de création d'une société algéro-américaine dans le domaine de l'énergie solaire et hybride et le consulting.

Le domaine des nouvelles technologie n'est pas en reste, puisque l'accélérateur de start-up Algeria Venture a signé une convention de partenariat avec Google for Startups dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena). La convention *« permettra d'encadrer et de former un maximum de start-up et de répondre à leurs demandes croissantes de formations »* mais également cela va assurer aux start-up une possibilité d'utilisation des technologies de Google pour faire aboutir leurs projets.

Le satisfecit des Américains

Citant les résultats de la 7e session du Conseil algéro-américain du commerce et de l'investissement qui s'est tenue en marge de la 5ème édition de la FIA, l'Ambassadrice américaine à Alger, Mme Aubin, s'est félicitée de l'excellence des relations entre les deux pays en mettant en relief la *« convergence de vues entre les deux pays sur la question d'exportation davantage de produits agricoles algériens vers les Etats-Unis »*, soulignant que *« l'accès aux marchés américains est une opération ferme et précise mais les bénéfices éventuels sont énormes une fois l'opération accomplie »*.

Mme Aubin a relevé que l'Algérie *« est l'un des plus grands marchés économiques et le plus important dans la région. Elle constitue un portail d'accès aux régions du Maghreb et du Sahel et c'est aussi un pays qui recèle une jeunesse avec un bon niveau d'instruction, polyglotte et qui travaille sérieusement, ce qui encourage les entreprises américaines à investir le marché algérien dans tous les secteurs* », a-t-elle indiqué à cette occasion■

A. B.

Sanctions économiques contre la Russie

Un premier bilan en demi-teinte

Surprise. Au grand dam des pays occidentaux et de leurs alliés dans le monde, les sanctions économiques contre la Russie n'ont pas montré les résultats escomptés près de cinq mois après le début de leur application. *« Broyons son économie et réduisons le rouble à l'état de ruine »*, avait déclaré le président américain, Joe Biden, au début de la crise.

La valeur du rouble a plus que regagné tout le terrain perdu. Les Russes semblent vaquer à leurs occupations comme si de rien n'était, et leur pays continue de vendre à l'étranger pour un milliard de dollars américains de pétrole et de gaz, au moment où les troupes russes continuent de dévaster l'Ukraine. Par contre, selon les récentes données de l'agence de statistiques russe Rosstat, l'inflation, qui s'est envolée en Russie jusqu'à battre un record de vingt ans, a continué de refluer au mois de juin dernier, atteignant tout de même 15,9% sur un an. Toujours selon l'agence, les produits alimentaires étaient encore les plus touchés par l'accélération des prix, augmentant de 19,1% sur un an en juin, notamment les produits de base comme le sucre (+48%), les céréales (+35%), les pâtes (+28%) et le beurre (+26%).

La parade russe contre les sanctions économiques

Tout porte à croire que la Russie a anticipé les actions économiques punitives infligées par ses ennemis dans la guerre en Ukraine. Vraisemblablement, les têtes pensantes du cabinet de guerre de Poutine n'ont rien négligé dans leur stratégie de riposte aux sanctions. L'un des objectifs visés par Biden et consorts après le déclenchement du conflit en Ukraine, le 24 février dernier, était de tarir les sources du Kremlin en matière d'argent, autrement dit *« le nerf de la guerre »,* qui alimentent la guerre avec Kiev.

Retrait d'entreprises occidentales du territoire russe, éviction du réseau interbancaire Swift, mais, surtout, un embargo européen sur le pétrole russe adopté par les Vingt-sept le 31 mai dernier. Désormais, la Russie tente de mettre les bouchées doubles pour pallier les conséquences économiques de ces sanctions en changeant de fusil d'épaule dans sa vision par rapport à ses relations économiques avec les pays dits plus ou moins amis. Il s'avère que dans ses plans de parade aux sanctions, les Russes peuvent compter sur beaucoup de pays africains malgré que ces derniers se soient abstenus de voter lors du vote de la résolution onusienne sur l'invasion russe en Ukraine en mars 2022, dont notre pays. Il s'agit en quelque sorte, particulièrement pour certains du continent noir, d'un renvoi d'ascenseur à leur ancien allié soviétique lequel pendant la lutte contre le colonialisme avait soutenu les mouvements de libération en leur fournissant armes et formations militaires. Cette intime relation s'est très bien développée ces dernières décennies, notamment sur les plans politique, économique et surtout militaire. Par ailleurs, récemment, le soft power russe commence à porter ses fruits sur le plan diplomatique du côté des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Ainsi, Moscou est en train de *« réorienter de manière active ses flux commerciaux et ses contacts économiques extérieurs vers des partenaires internationaux fiables, avant tout vers les pays des Brics »*, a ainsi expliqué Vladimir Poutine, en s'adressant aux participants au Forum économique des Brics le mois passé. Dans le détail, le chef de l'Etat a affirmé la volonté de la Russie d'élaborer avec ses partenaires des Brics *« des mécanismes alternatifs de transferts internationaux »* et une *« devise internationale de réserve »* pour réduire la dépendance vis-à-vis du dollar et de l'euro. En 2015 déjà, Vladimir Poutine avait ratifié un accord portant sur la création d'un

fonds commun de réserves pour les Brics et signé par ces derniers pour pallier la domination des Etats-Unis sur les institutions financières internationales. Il a également annoncé que des *« pourparlers sur l'ouverture des chaînes de magasins indiens en Russie et l'augmentation de la part des automobiles chinoises (...) sur le marché russe sont en cours ». « Les livraisons du pétrole russe à la Chine et à l'Inde augmentent. La coopération agricole se développe de manière dynamique »*, tout comme l'exportation des engrais russes vers les pays des Brics, selon le président russe. En effet, les importations chinoises de pétrole russe ont connu un bond exceptionnel en mai dernier de 55% sur une année, selon les chiffres officiels publiés par les Douanes chinoises. Concrètement, ce sont 8,42 millions de tonnes de pétrole qui ont été achetées par le géant asiatique, soit bien plus que les importations venues d'Arabie saoudite, habituellement premier fournisseur du pays.

Les importations indiennes connaissent, elles aussi, une forte croissance. Le pays ainsi que l'Afrique du Sud se sont, d'ailleurs, abstenus lors du vote d'une résolution de l'Onu condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. C'est également le cas de la Chine qui, depuis le début du conflit, n'a cessé de rappeler sa proximité avec la Russie, comme lors d'un appel entre le président chinois Xi Jinping avec son homologue russe récemment.

« La Chine est disposée à poursuivre avec la Russie le soutien mutuel sur les questions de souveraineté, de sécurité, ainsi que sur d'autres questions d'intérêt fondamental et préoccupations majeures », avait ainsi indiqué le chef d'Etat chinois, selon des propos cités par l'agence de presse *Chine nouvelle.* Deux mois plus tôt, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, avait défini l'amitié entre la Chine et la Russie comme étant *« solide comme un roc »*. Il avait également précisé que *« les perspectives de coopération future sont immenses »*. Les chiffres des exportations chinoises vers la Russie depuis le début de l'année viennent illustrer ces propos : elles connaissent une forte hausse : +41,5% sur un an sur les deux premiers mois de 2022, sans que l'on connaisse, néanmoins, le détail des produits concernés.

Les Américains veulent sanctionner les pays africains amis de la Russie

Le Sénat américain, la Chambre haute du Parlement des Etats-Unis, a entamé l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre les activités malveillantes de la Russie en Afrique. Le texte, qui a été adopté par la Chambre des représentants le 27 avril dernier, à une écrasante majorité de 419 voix, définit ces activités comme étant celles qui *« sapent les objectifs et les intérêts des Etats-Unis »*.

Le projet de loi stipule que le secrétaire d'Etat américain devra élaborer une stratégie décrivant les efforts des USA pour contrer l'influence et les activités malveillantes de la Fédération de Russie et de ses mandataires en Afrique. Cependant, des analystes politiques estiment que *« les USA pourraient tenter de punir les gouvernements de certains pays africains dans le cadre des politiques qu'ils développeront contre la Russie. Cependant, dans un tel cas, ce sera à lui d'en payer le prix. Le fait que l'Afrique considère la Chine et la Russie comme des partenaires alternatifs révèle que l'Occident devrait revoir sa politique à l'égard du continent. Dans ce contexte, les États-Unis devraient viser à établir une relation réaliste et équitable avec les pays africains plutôt que de les menacer »*■

Ahmed K.

Sid Ahmed Ferroukhi

Un long et riche parcours politique

Décédé le 17 juin 2022, l'ancien ministre de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a laissé derrière lui un long parcours politique.

Né le 11 juillet 1967 à Rouiba, Sid Ahmed Ferroukhi est le fils du médecin Hamdane Ferroukhi. Il obtient le titre d'ingénieur d'État en agronomie à l'Institut national d'agronomie d'Alger, dont il devient directeur général adjoint en 1997. En 2005, il est nommé secrétaire général de l'Agence spatiale algérienne.

Il obtient un DEA en économie agricole, agroalimentaire et rurale à la Faculté des sciences économiques de Montpellier, en France, un Magister en économie du développement rural à l'INA d'Alger et un diplôme supérieur en anglais spécialisé dans le domaine des affaires.

Sid Ahmed Ferroukhi commence sa carrière professionnelle en 1993 en tant que conseiller économique au cabinet du ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Il devient ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques de 2012 à 2016, puis ministre l'Agriculture et du Développement rural de 2015 à 2016. Il retourne ensuite à l'université en tant qu'enseignant. Aux élections législatives 2017, le FLN le désigne en tant que tête de liste pour la wilaya d'Alger.

Le 4 mars 2019, à la suite des manifestations de 2019, il démissionne de son mandat de député et du parti. Il sera nommé par la suite, de 2020 à 2021, ministre de la Pêche et des Productions halieutiques dans le Gouvernement Djerad■

F. A.

Art & Science of Amazing Protection

بنك الفلاحة و التنمية الريفية
Banque de l'agriculture et du développement rural

الصيرفة الإسلامية

تمويلات بصيغة المرابحة

- المرابحة للعتاد المهني
- المرابحة للصفقات العمومية
- المرابحة للأشغال
- المرابحة للإنتاج الفلاحي
- المرابحة لوسائل النقل
- المرابحة للمواد الأولية
- المرابحة للصادرات
- المرابحة غلّتي

حسابات جارية إسلامية للمؤسسات و الأفراد

دفاترإدخار إسلامية

40 Years 1982 - 2022

40 سنة في خدمة الفلاحة والإقتصاد الوطني

نتطلع لتحقيق المزيد من التألق والنجاح

قيم و مبادئ

www.badrbanque.dz
BADR ITTISSAL
021 989 323
contact@badr.dz

L'ACTUEL 235/ Juillet / Août 2022 - Anep n° 2216012274